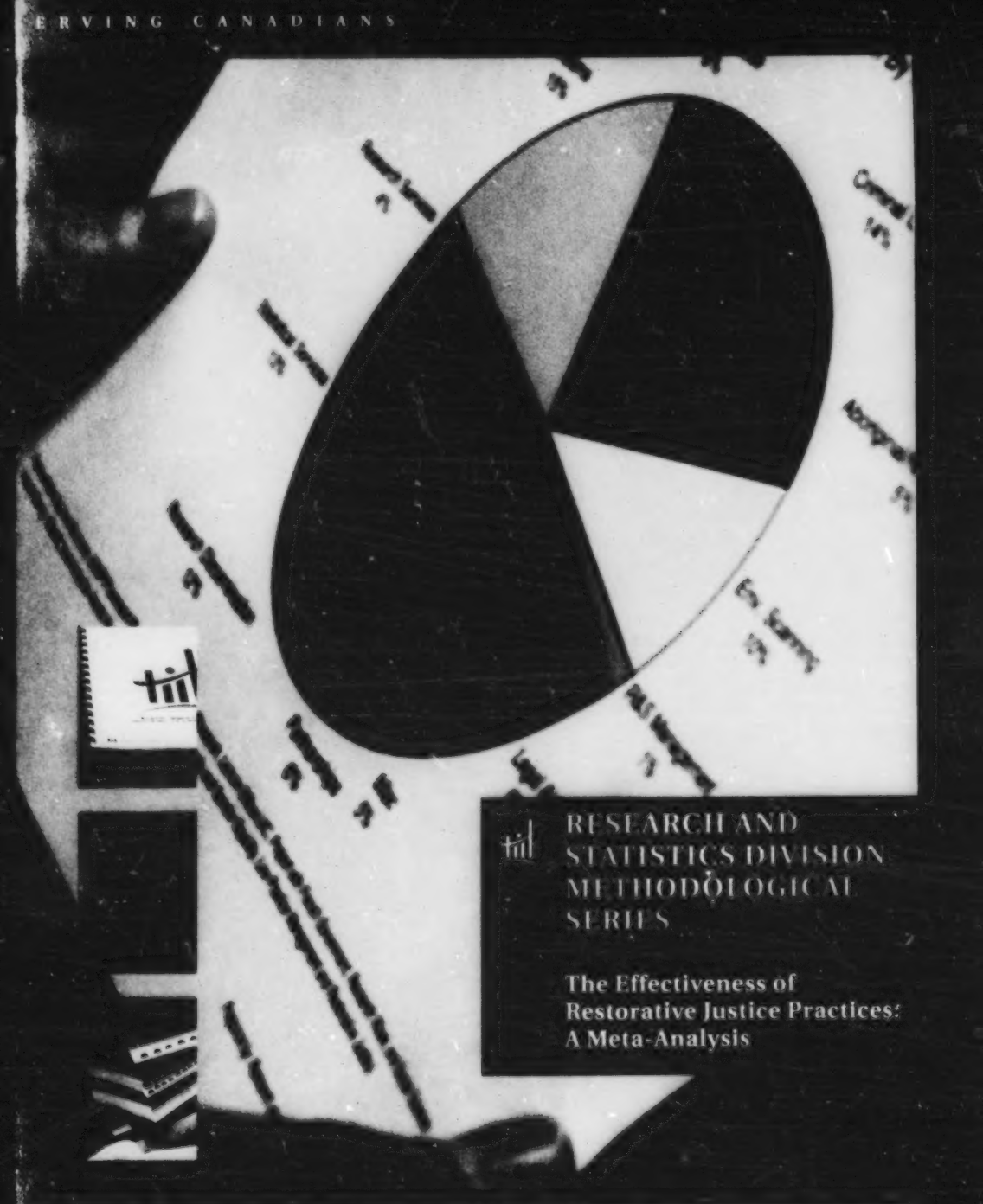

RESEARCH AND STATISTICS DIVISION METHODOLOGICAL SERIES

The Effectiveness of Restorative Justice Practices: A Meta-Analysis

Department of Justice Canada
Ministère de la Justice Canada

Canada

THE EFFECTIVENESS OF RESTORATIVE JUSTICE PRACTICES: A META-ANALYSIS

Jeff Latimer
Senior Research Officer
Research and Statistics Division

Craig Dowden
Principal Researcher
The Action Group

&

Danielle Muise
Research Assistant
Research and Statistics Division

Research and
Statistics Division

2001

The views expressed herein are solely those of the authors and do not necessarily reflect those of the Department of Justice Canada.

Foreword

I am pleased to introduce *The Effectiveness of Restorative Justice Practices: A Meta-Analysis.* This is the first in a series of publications from the Research and Statistics Division that will profile innovative policy research methods. Through this series readers will be introduced to some of the more interesting and progressive methodological work being undertaken by the Division. Each report in the series will address a justice-related policy research question which has been examined using a different research method.

In this current report, the authors have tackled a rather difficult question — *Is restorative justice an effective response to criminal behavior?* — using one of the most comprehensive quantitative research methods. Simply put, meta-analysis refers to an analysis of analyses. It is a statistical analysis of a collection of studies for the purposes of integrating the various and, oftentimes, discrepant findings from a body of literature. This report is a good example of our efforts to support the Department in its evidence-based decision making process.

I would like to acknowledge the contribution made by Jeff Latimer, Senior Research Officer, in carrying out this project from conception to final product, as well as co-authoring the report.

We would welcome any feedback on the series.

Roberta J. Russell, Ph.D.
Director, Research and Statistics Division
Department of Justice Canada

About the Research and Statistics Division

The Research and Statistics Division is staffed by social science researchers drawn from a broad range of disciplines including criminology, sociology, anthropology, education, statistics, political science, psychology, and social work.

We conduct social science research in support of the activities and programs of the Department of Justice Canada. We also provide statistical data, methodological services and analytical advice and undertake public opinion research and comprehensive environmental analyses.

We recognize that to be useful, research must be accessible. In an effort to make our research more accessible we have created new products tailored to the needs of a diverse group of users, such as a research series, Qs&As, fact sheets, and this methodological series.

For further information on our research activities, please visit our Web site at http://canada.justice.gc.ca/ps/rs.

Table of Contents

Foreword ii

Acknowledgements iv

List of Tables iv

List of Figures iv

1.0 Introduction 1

2.0 Meta-Analysis 3

3.0 Method 5

3.1 Literature Review: Study Identification Criteria 5

3.2 Data Collection: Coding Procedures 6

3.3 Data Analysis: Effect Size Calculations 7

4.0 Results 9

4.1 Victim Satisfaction 9

4.2 Offender Satisfaction 11

4.3 Restitution Compliance 12

4.4 Recidivism 14

5.0 Discussion 17

5.1 Self-Selection Bias 17

5.2 Appropriate Treatment 18

5.3 Moderating Variables 18

5.4 Additional Research Issues 19

6.0 Research Recommendations 21

7.0 Conclusion 23

8.0 Bibliography 25

Acknowledgements

We would like to sincerely thank the following individuals who provided constructive comments on an earlier draft of this report: Roberta Russell, David Daubney, Danny Graham, Ivan Zinger, Kwing Hung and Daniel Antonowicz.

Further acknowledgements go to the numerous individuals who posed thought-provoking questions and offered instructive comments on our presentation of this meta-analysis at the "Restorative and Community Justice: Inspiring the Future" conference, in Winchester, England on March 30, 2001.

List of Tables

Table 1. Primary Variables in Meta-Analysis 6

Table 2. Descriptive Program/ Study Characteristics 9

Table 3. Moderator Analyses for Victim Satisfaction 11

Table 4.1. Moderator Analyses for Offender Satisfaction (With Outlier) 13

Table 4.2. Moderator Analyses for Offender Satisfaction (Without Outlier) 13

Table 5. Moderator Analyses for Recidivism 15

List of Figures

Figure 1. Distribution of Effect Size Estimates (VICTIM SATISFACTION) 10

Figure 2. Distribution of Effect Size Estimates (OFFENDER SATISFACTION) 12

Figure 3. Distribution of Effect Size Estimates (RESTITUTION COMPLIANCE) 14

Figure 4. Distribution of Effect Size Estimates (RECIDIVISM) 15

1.0 Introduction

Current activity at governmental and community levels suggests that restorative justice, in its many forms, is emerging as an increasingly important element in mainstream criminological practice. While first discussed in the 1970s by both Barnett (1977) and Eglash (1977) in the context of restitution, restorative justice has been more clearly integrated into criminological thinking through such works as Braithwaite (1989), Marshall (1985), Umbreit (1994a) and Zehr (1990). Rather than focussing on the traditional rehabilitation versus retribution debate, many researchers and policy makers now consider restorative justice and, more precisely the concept of restoration, as a valid third alternative (Zehr, 1990). Numerous countries have adopted restorative approaches, including Canada, England, Australia, Scotland, New Zealand, Norway, the United States, Japan and several European countries (Hughes & Mossman, 2001).

Despite the increased attention given to restorative justice, the concept still remains somewhat problematic to define as numerous responses to criminal behaviour may fall under the "restorative umbrella." The term has been used interchangeably with such concepts as community justice, transformative justice, peacemaking criminology and relational justice (Bazemore & Walgrave, 1999). Although a universally accepted and concise definition of the term has yet to be established, Tony F. Marshall's definition appears to encompass the main principles of restorative justice: "Restorative justice is a process whereby all the parties with a stake in a particular offence come together to resolve collectively how to deal with the aftermath of the offence and its implications for the future" (cited in Braithwaite, 1999, p. 5).

Essentially, the restorative justice paradigm begins with the premise that crime is a violation of people and relationships (Zehr, 1990) rather than merely a violation of law. The most appropriate response to criminal behaviour, therefore, is to repair the harm caused by the wrongful act (Law Commission, 2000). As such, the criminal justice system should provide those most closely affected by the crime (the victim, the offender and the community) an opportunity to come together to discuss the event and attempt to arrive at some understanding about what can be done to provide appropriate reparation.

According to Llewellyn and Howse (1998), the main elements of the restorative process involve voluntariness, truth telling and a face-to-face encounter. Consequently, the process should be completely voluntary for all participants; the offender needs to accept responsibility for the harm and be willing to openly and honestly discuss the criminal behaviour; and the participants should meet in a safe and organized setting to collectively agree on an appropriate method of repairing the harm.

Models of restorative justice can be grouped into three categories: circles, conferences and victim-offender mediations (VOM). While somewhat distinct in their practices, the principles employed in each model remain similar.[1] A restorative justice program may be initiated at any point in the

criminal justice system and need not be used simply for diversionary purposes. Currently, there are five identified entry points into the criminal justice system where offenders may be referred to a restorative justice program:

1. police (pre-charge)
2. Crown (post-charge)
3. courts (pre-sentence)
4. corrections (post-sentence)
5. parole (pre-revocation)

Proponents of restorative justice claim that the process is beneficial to both victims and offenders by emphasizing recovery of the victim through redress, vindication and healing, and by encouraging recompense by the offender through reparation, fair treatment and habilitation (Van Ness & Strong, 1997). In the process of coming together to restore relationships, the community is also provided with an opportunity to heal, reconstitute and strengthen itself through the reintegration of victims and offenders (Llewellyn & Howse, 1998).

Despite the intuitive appeal of restorative justice, it is imperative to fully evaluate the impact of this approach on several important outcomes. Previous evaluation research focussing on this area has ranged from purely anecdotal accounts to more rigorous designs using comparison groups and, in some cases, random assignment into control and treatment groups (Bonta, Wallace-Capretta, & Rooney, 1998). These studies have examined the impact of restorative justice on victim and offender satisfaction, restitution compliance, recidivism, procedural fairness, as well as several others.

Given that the field of restorative justice research has been maturing, a need existed to aggregate the present body of empirical knowledge. In this regard, several authors have recently provided comprehensive literature reviews of this area of research (Braithwaite, 1999; Latimer & Kleinknecht, 2000; Marshall, 1999). Summarizing the research through narrative or qualitative approaches, however, may fail to objectively analyse the available data and draw the appropriate conclusions. Cooper and Rosenthal (1980) directly tested the reliability of synthesizing literature through narrative reviews by providing test subjects with a set of seven studies that measured the relationship between two variables. Despite the fact that the set of studies showed a clear statistically significant relationship between the variables, 73 percent of the reviewers found limited or no support for the hypothesis. This suggested that traditional narrative reviews suffer a considerable loss of power and that the incidence of Type II errors may be common. In addition, the criteria for selecting literature for a narrative review are rarely systematic and consistent. The introduction of meta-analytic techniques, however, has marked a major step forward in summarizing research by providing a more objective method of aggregating knowledge.

[1]For a more detailed discussion of the nature and principles of restorative justice, and the core program models, see *Restorative Justice in Canada: A Consultation Paper* (May 2000) developed by the Federal/Provincial/Territorial Working Group on Restorative Justice and available from the Department of Justice Canada (http://canada.justice.gc.ca/en/ps/voc/rjpap.html).

102-06109/

2.0 Meta-Analysis

Similar to traditional quantitative research methods, the meta-analytic process involves three basic steps:

1. literature review — identifying and gathering relevant research studies
2. data collection — extracting data through pre-determined coding procedures
3. data analysis — analysing the aggregated data using statistical techniques

A meta-analysis can be understood as a statistical analysis of a collection of studies that aggregates the magnitude of a relationship between two or more variables (Glass, McGaw, & Smith, 1981). These studies may differ on several important characteristics, such as operationalization of independent and dependent variables, sample size, sample selection techniques and design quality. Meta-analytic statistics can describe the typical strength of the effect under investigation, the degree of statistical significance, the variability, as well as provide researchers the opportunity to explore and identify potential moderating variables. The outcome of a meta-analysis is an effect size, which can be interpreted as the estimated effect of the independent variable on the dependent variable. For example, an average effect size estimate of +.10 translates into the independent variable accounting for a 10 percent change in the dependent variable (Rosenthal, 1991).

Meta-analytic reviews are generally regarded as a superior method of research synthesis compared to traditional narrative reviews as the former are "more systematic, more explicit, more exhaustive, and more quantitative" (Rosenthal, 1991, p.17). Meta-analytic techniques have been used across such diverse fields as education and medicine, and have more recently been adopted within the social sciences (Lipsey & Wilson, 1993). In the area of criminal justice research in particular, meta-analytic studies have investigated the prediction (Bonta, Law, & Hanson, 1998; Dowden & Brown, in press; Gendreau, Little, & Goggin, 1996; Hanson & Bussière, 1998) and treatment (Andrews et al., 1990; Dowden & Andrews, 1999, 2000; Latimer, 2001; Lipsey, 1995; Losel, 1995; Whitehead & Lab, 1989) of criminal behaviour.

Critics argue that one of the major limitations of meta-analytic techniques is that the sampling procedures are biased in favour of including predominantly published studies. It is surmised that the probability of publishing a study is increased by the statistical significance of the results so that published studies are not actually representative of the entire body of research that has been conducted in that area. Consequently, a calculated effect size, based exclusively on published studies, may be overestimating the relationship. Coined the "file drawer problem" (Rosenthal, 1991, p. 103), this suggests that if unpublished studies were included in the meta-analysis, the effect size estimate would be smaller.

Bonta, Wallace-Capretta, and Rooney (1998) conducted a preliminary meta-analysis of programs that contained elements of restorative justice and

exclusively focussed on their role in reducing offender recidivism. The results revealed that these programs yielded mild reductions in re-offending (+.08). However, the authors used a very broad operational definition of restorative justice as they included both court-ordered restitution and community service programs. This definition is somewhat problematic as it fails to fully incorporate some of the fundamental principles of restorative justice — namely, the voluntary nature of both offender and victim participation and the face-to-face encounter. A need therefore existed to quantitatively aggregate the findings of the literature using a more precise definition of restorative justice.

3.0 Method

Following the techniques of Rosenthal (1991), a meta-analysis was designed to test the effectiveness of restorative justice practices. One of the major issues in conducting this form of research is agreeing on a definition of *restorative justice.* Generally, it is much easier to identify a non-restorative approach than it is to provide a precise definition of what constitutes restorative justice. For the purpose of this meta-analysis, the following operational definition was developed: *restorative justice is a voluntary, community-based response to criminal behaviour that attempts to bring together the victim, the offender and the community in an effort to address the harm caused by the criminal behaviour.*

While this may be open to debate, an operational definition is necessary to conduct research. Therefore, for the present meta-analysis, programs that contained "restorative" elements, such as restitution or community service, but did not attempt to bring together the victim, the offender and the community, were not considered. This definition provided us with a guide for the study selection process and ensured that we were examining a consistent response to criminal behaviour.

We also needed to identify appropriate outcomes that were measurable and linked directly to the goals of restorative justice. Although several outcome measures have been used, we selected victim and offender satisfaction, restitution compliance and recidivism, as these were the only ones that were sufficiently available to be subjected to a meta-analysis. Furthermore, these four outcomes are clear and quantifiable determinants of the effectiveness of restorative justice.

3.1 Literature Review: Study Identification Criteria

To gather eligible studies for the meta-analysis, we conducted a comprehensive search of the restorative justice literature over the last 25 years. The studies were primarily drawn from the Internet, social science journals, and governmental and non-governmental reports. A secondary search was conducted using the bibliographies of the identified studies and by contacting researchers active in the field to identify new, unpublished and/or undiscovered research. An explicit set of criteria was established in order to select studies for inclusion in the meta-analysis:

1. The study evaluated a restorative justice program that fell within our working definition.
2. The study used a control group or a comparison group that did not participate in a restorative justice program.
3. At least one of the following four outcomes was reported for both the treatment and control/comparison group — victim satisfaction, offender satisfaction, restitution compliance and/or recidivism.
4. Sufficient statistical information was reported in order to calculate an effect size.

3.2 Data Collection: Coding Procedures

The standardized information contained in Table 1 was drawn from each study using a pre-designed coding manual. In designing a coding manual, the definition of certain variables can be problematic. For example, several studies chose to operationalize recidivism differently. In keeping with standard meta-analytic practice, we accepted multiple definitions of recidivism (i.e. a new criminal conviction, a new criminal charge, pre-post test offending). We also accepted two definitions of restitution compliance (proportion of offenders who repaid their restitution and proportion of total restitution dollars repaid by offenders).

For an overall mean effect size, in cases where multiple control/comparison groups were used in a single study, we combined the results to generate a single effect size for each program. In addition, where multiple follow-up periods were reported in a single study, we selected the longest at-risk period. To examine the impact of follow-up length and the use of different control/comparison groups, we did, however, also code multiple effect sizes for each program. The results of the two coding methods will be presented separately.

Since a large proportion of programs accepted referrals along multiple entry points, we coded both the earliest and the latest entry points in the criminal justice system. This provided us with two methods of conducting analysis on the entry point of the program and its subsequent impact on each outcome.

Table 1. Primary Variables in Meta-Analysis

RESEARCH ARTICLE INFORMATION
- Year of the study
- Author(s) of the study
- Type of publication
- Country in which research was conducted

PROGRAM CHARACTERISTICS
- Restorative justice model
- Entry point in the criminal justice system
- Training, selection criteria, experience and educational background of the mediator
- Eligibility criteria for offender participation
- Existence of training manuals or procedural guidelines

PARTICIPANT CHARACTERISTICS
- Criminal history of offenders
- Offence types
- Age, gender and ethnicity of offenders
- Victim/offender relationship

OUTCOME MEASURES
- Victim satisfaction rates
- Offender satisfaction rates
- Restitution compliance rates
- Recidivism rates

METHODOLOGICAL CHARACTERISTICS
- Sample size
- Random assignment to control and treatment groups
- Length of follow-up for recidivism
- Characteristics of control/comparison group
- Use of an independent evaluator

While we did identify those programs that randomly assigned participants to treatment and control groups, it should be noted that this is somewhat misleading. While participants are initially assigned to either group, restorative justice participation by definition is voluntary so participants can choose to withdraw from a program. Consequently, the problem of self-selection bias, which random assignment strives to eliminate, remains as the attrition rate in many studies was quite high.

3.2 Data Collection: Coding Procedures

The standardized information contained in Table 1 was drawn from each study using a pre-designed coding manual. In designing a coding manual, the definition of certain variables can be problematic. For example, several studies chose to operationalize recidivism differently. In keeping with standard meta-analytic practice, we accepted multiple definitions of recidivism (i.e. a new criminal conviction, a new criminal charge, pre-post test offending). We also accepted two definitions of restitution compliance (proportion of offenders who repaid their restitution and proportion of total restitution dollars repaid by offenders).

For an overall mean effect size, in cases where multiple control/comparison groups were used in a single study, we combined the results to generate a single effect size for each program. In addition, where multiple follow-up periods were reported in a single study, we selected the longest at-risk period. To examine the impact of follow-up length and the use of different control/comparison groups, we did, however, also code multiple effect sizes for each program. The results of the two coding methods will be presented separately.

Since a large proportion of programs accepted referrals along multiple entry points, we coded both the earliest and the latest entry points in the criminal justice system. This provided us with two methods of conducting analysis on the entry point of the program and its subsequent impact on each outcome.

Table 1: Primary Variables in Meta-Analysis

RESEARCH ARTICLE INFORMATION
Year of the study
Author(s) of the study
Type of publication
Country in which research was conducted
PROGRAM CHARACTERISTICS
Restorative justice model
Entry point in the criminal justice system
Training, selection criteria, experience and educational background of the mediator
Eligibility criteria for offender participation
Existence of training manuals or procedural guidelines
PARTICIPANT CHARACTERISTICS
Criminal history of offenders
Offence types
Age, gender and ethnicity of offenders
Victim/offender relationship
OUTCOME MEASURES
Victim satisfaction rates
Offender satisfaction rates
Restitution compliance rates
Recidivism rates
METHODOLOGICAL CHARACTERISTICS
Sample size
Random assignment to control and treatment groups
Length of follow-up for recidivism
Characteristics of control/comparison group
Use of an independent evaluator

While we did identify those programs that randomly assigned participants to treatment and control groups, it should be noted that this is somewhat misleading. While participants are initially assigned to either group, restorative justice participation by definition is voluntary so participants can choose to withdraw from a program. Consequently, the problem of self-selection bias, which random assignment strives to eliminate, remains as the attrition rate in many studies was quite high.

To effectively compare victim and offender satisfaction between restorative and traditional approaches, it was necessary to create a binary satisfaction variable. This was achieved by coding *positive* measures of satisfaction as "satisfied" whereas *neutral* and *negative* responses were collapsed into an "unsatisfied" category. For example, if a study employed a five-point scale to measure satisfaction (i.e. very satisfied, somewhat satisfied, neutral, somewhat dissatisfied, very dissatisfied), we selected the top two categories as indicating satisfaction and considered the last three as unsatisfied.

In certain studies, the actual number of victims was not indicated but the study reported the percentage of satisfied versus unsatisfied victims. In these cases, we assumed the number of victims was equal to the number of offenders in order to calculate an effect size. In meta-analytic work, there is usually a trade-off between the comprehensiveness of the research and the precision of the coding techniques due to the reporting practices contained in most studies.

To test the reliability of the coding procedures, a second individual coded six randomly selected studies containing a total of 15 effect sizes. The general rate of agreement between the coders ranged from 47 percent to 100 percent, with an overall rate of agreement of 91 percent. In cases of coder disagreement, both coders discussed the discrepancy until a consensus was reached and this decision was then entered as the final code. Those variables that fell below 80 percent agreement were not included in the analysis.

3.3 Data Analysis: Effect Size Calculations

The relationship between participation in a restorative justice program and each of the four outcomes (victim satisfaction, offender satisfaction, restitution compliance and recidivism) was calculated from the raw statistics reported within each study. The phi coefficient (Pearson's r product moment correlation applied to dichotomous data) was used as the effect size estimate. If the necessary data were not contained in an individual study, but a non-significant relationship between participation in a restorative justice program and the outcome was reported, the effect size was recorded as zero.

Once the effect sizes from each of the studies were calculated, we conducted a series of analyses across each of our four outcome measures of interest. First, the overall mean effect size, along with the corresponding confidence intervals and standard deviation (SD), was calculated. It should be noted that both the weighted and unweighted mean effect sizes were calculated but only the unweighted estimates were used in interpreting the results and in the moderator analyses. This was done because, as stated previously, we had to estimate the actual number of victims, thus reducing the reliability of the weighted estimates. Furthermore, the weighted mean effect sizes were only marginally lower or higher than the unweighted effect sizes and would not have made a significant difference to the results of the analysis.

We also determined whether the overall difference between the restorative

programs and the non-restorative control/comparison groups was statistically significant by conducting a one-sample t-test. This determines if the mean effect size is significantly different from zero (a zero effect size would indicate that participation in restorative justice had no effect on the subsequent outcomes). Additional analyses were conducted to explore whether certain variables, such as demographic or study characteristics, had a moderating impact on effect size magnitude. For example, if adequate information was available, we explored whether the age of the study sample (adult versus youth) had a significant effect on program outcome. This provided us with a mechanism whereby specific program impacts could be isolated for further study.

4.0 Results

Twenty-two unique studies that examined the effectiveness of 35 individual restorative justice programs generated 66 effect sizes. A summary of specific study characteristics is presented in Table 2. The frequencies presented in Table 2 are based upon the 35 programs with the exception of the type of outcome measure and study source, which are based upon 66 effect sizes and 22 unique studies respectively.

The vast majority of the effect sizes were derived from programs that targeted predominantly male (94%), young (74%) offenders. Interestingly, a large proportion of the effect sizes was drawn from studies that were not published in peer-reviewed academic journals (55%), which, as discussed previously, is typically not the case in meta-analytic work.

As shown in Table 2, studies commonly included one or more of the following outcome measures: victim satisfaction, offender satisfaction, restitution compliance and recidivism reduction. Each of these issues will be discussed accordingly in the following subsections.

Table 2: Descriptive Program Study Characteristics

VARIABLE	FREQUENCY (%)
Restorative Justice Model	
Conferencing	8 (22.9)
Victim-offender mediation	27 (77.1)
Entry Point	
Pre-charge	7 (20.0)
Post-charge	6 (17.1)
Pre-sentence	1 (2.9)
Post-sentence	1 (2.9)
Mixed	20 (57.1)
Outcome Measure	
Victim satisfaction	13 (19.7)
Offender satisfaction	13 (19.7)
Restitution compliance	8 (12.1)
Recidivism	32 (48.5)
Gender	
Predominantly male (>70%)	33 (94.3)
Mixed	2 (5.7)
Ethnicity	
Predominantly Caucasian (>70%)	14 (40.0)
Other	2 (5.7)
Mixed/unspecified	19 (54.3)
Age Group	
Adult	9 (25.7)
Youth	26 (74.3)
Study Source	
Published	10 (45.5)
Unpublished	12 (54.5)

4.1 Victim Satisfaction

The overall mean effect size for the 13 tests of treatment that explored the impact of restorative justice programming on victim satisfaction was +0.19 (SD=.18) with a 95 percent confidence of +0.30 to +0.08 (see Figure 1). Although the effect sizes ranged from +0.44 to -0.19, the latter was the only negative value found in the distribution. In other words, participation in a restorative justice program resulted in higher victim satisfaction ratings when compared to a comparison group in all but one of the 13 programs examined.

It should be noted that the one negative result was found in the only program that operated at the post-sentence (or corrections) entry point. Compared to victims who participated in the traditional justice system, victims who participated in restorative processes were significantly more satisfied (t (12) = 3.89, $p < 0.01$).

4.0 Results

Twenty-two unique studies that examined the effectiveness of 35 individual restorative justice programs generated 66 effect sizes. A summary of specific study characteristics is presented in Table 2. The frequencies presented in Table 2 are based upon the 35 programs with the exception of the type of outcome measure and study source, which are based upon 66 effect sizes and 22 unique studies respectively.

The vast majority of the effect sizes were derived from programs that targeted predominantly male (94%), young (74%) offenders. Interestingly, a large proportion of the effect sizes was drawn from studies that were not published in peer-reviewed academic journals (55%), which, as discussed previously, is typically not the case in meta-analytic work.

As shown in Table 2, studies commonly included one or more of the following outcome measures: victim satisfaction, offender satisfaction, restitution compliance and recidivism reduction. Each of these issues will be discussed accordingly in the following subsections.

Table 2. Descriptive Program/ Study Characteristics

VARIABLE	FREQUENCY (%)
Restorative Justice Model	
Conferencing	8 (22.9)
Victim-offender mediation	27 (77.1)
Entry Point	
Pre-charge	7 (20.0)
Post-charge	6 (17.1)
Pre-sentence	1 (2.9)
Post-sentence	1 (2.9)
Mixed	20 (57.1)
Outcome Measure	
Victim satisfaction	13 (19.7)
Offender satisfaction	13 (19.7)
Restitution compliance	8 (12.1)
Recidivism	32 (48.5)
Gender	
Predominantly male (>70%)	33 (94.3)
Mixed	2 (5.7)
Ethnicity	
Predominantly Caucasian (>70%)	14 (40.0)
Other	2 (5.7)
Mixed/unspecified	19 (54.3)
Age Group	
Adult	9 (25.7)
Youth	26 (74.3)
Study Source	
Published	10 (45.5)
Unpublished	12 (54.5)

4.1 Victim Satisfaction

The overall mean effect size for the 13 tests of treatment that explored the impact of restorative justice programming on victim satisfaction was +0.19 (SD=.18) with a 95 percent confidence of +0.30 to +0.08 (see Figure 1). Although the effect sizes ranged from +0.44 to -0.19, the latter was the only negative value found in the distribution. In other words, participation in a restorative justice program resulted in higher victim satisfaction ratings when compared to a comparison group in all but one of the 13 programs examined.

It should be noted that the one negative result was found in the only program that operated at the post-sentence (or corrections) entry point. Compared to victims who participated in the traditional justice system, victims who participated in restorative processes were significantly more satisfied ($t(12) = 3.89$, $p < 0.01$).

Figure 1: Distribution of Effect Size Estimates (VICTIM SATISFACTION)

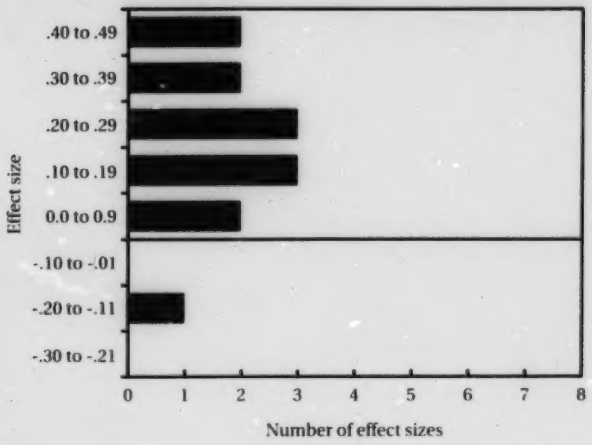

As indicated previously, we used two coding methods for capturing information on the control/comparison group used in the studies. First, we combined multiple control/comparison groups from the same study to calculate a single effect size; second, we calculated individual effect sizes for each control/comparison group. For the comparison of control groups in Table 3 (and subsequent Tables), we used the latter coding technique. This allowed us to compare restorative justice programs with individuals who were referred to a restorative justice program but refused participation versus all other control group types (i.e. probation, court, prison).

Given the relatively wide range of effect sizes, additional analyses were conducted to explore whether characteristics of the study sample or methodological considerations could explain this variability. Initially, we had hoped to explore a relatively large number of potential moderators, such as gender, ethnicity, criminal history, offence type, etc. The relative homogeneity of the offenders in the studies, however, as well as the large amount of missing data, rendered many of these analyses untenable. On the other hand, this homogeneity increases our confidence in the generalizability of the findings to this population. Therefore, the analyses focus on six factors: random assignment, offender age, publication source, restorative justice model, entry point and control/comparison group type.

The mean effect sizes for each value of the moderator variable, along with their corresponding significance tests, are presented in Table 3. Although these variables did not yield significant between-group differences, studies using non-randomized comparisons and studies published in academic journals displayed a higher mean effect size than their counterparts. In addition, VOM models tended to display higher victim satisfaction rates than conferencing models when compared to the non-restorative approaches. The lack of significance between moderating variables might be due to the low number of effect sizes.

Table 3. Moderator Analyses for Victim Satisfaction

VARIABLE		N	EFFECT SIZE Unweighted	T value (p)
AGE	Youth	8	.20	-.09
	Adult	5	.19	(ns)
RANDOM ASSIGNMENT	Yes	3	.14	.94
	No	10	.21	(ns)
STUDY SOURCE	Published	3	.30	-1.42
	Unpublished	10	.16	(ns)
ENTRY POINT (earliest)	Pre-charge	6	.16	-.31
	Other entry points	6	.18	(ns)
ENTRY POINT (latest)	Pre-charge	3	.15	-.32
	Other entry points	9	.18	(ns)
MODEL	Conferencing	4	.14	.94
	V-O mediation	9	.21	(ns)
CONTROL GROUP	Non-participation	9	.22	.62
	Other control	6	.18	(ns)

v-o = victim-offender
ns = not significant

4.2 Offender Satisfaction

The overall mean effect size for the 13 tests of the impact of restorative justice programming on offender satisfaction was +0.10 (SD=.28), while the effect sizes ranged from +0.31 to -0.71 (see Figure 2). While offenders who participated in restorative justice programs displayed higher satisfaction with the process than their comparisons, the one-sample t-test indicated that this difference was not statistically significant. Since the 95 percent confidence interval included zero, this further decreased our confidence that these programs have had any discernible impact on offender satisfaction.

This conclusion is mitigated, however, by the finding that although there were two negative effect sizes contributing to this result, the -0.71 was a clear outlier. Moreover, given that the sample size used in this outlier study was extremely small (n=7), we removed the study from the analysis. This increased the mean effect size to +0.17 and substantially reduced the standard deviation (SD=.13). Furthermore, and more importantly, removal of this study resulted in the confidence interval not including zero, thus suggesting that these programs have a moderate to weak positive impact on offender satisfaction. The difference in offender satisfaction between restorative and non-restorative participation also becomes significant ($t(11) = 4.52$, $p < 0.01$). Interestingly, the -.71 effect size was drawn from the same post-sentence entry point program as the only negative victim satisfaction effect size.

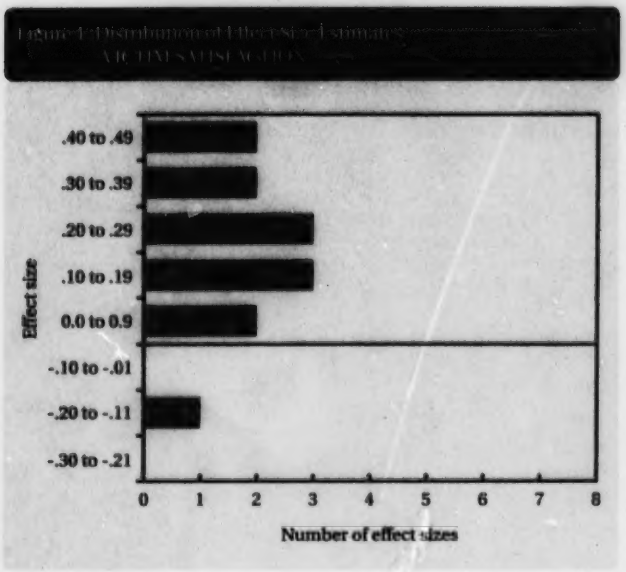

As indicated previously, we used two coding methods for capturing information on the control/comparison group used in the studies. First, we combined multiple control/comparison groups from the same study to calculate a single effect size; second, we calculated individual effect sizes for each control/comparison group. For the comparison of control groups in Table 3 (and subsequent Tables), we used the latter coding technique. This allowed us to compare restorative justice programs with individuals who were referred to a restorative justice program but refused participation versus all other control group types (i.e. probation, court, prison).

Given the relatively wide range of effect sizes, additional analyses were conducted to explore whether characteristics of the study sample or methodological considerations could explain this variability. Initially, we had hoped to explore a relatively large number of potential moderators, such as gender, ethnicity, criminal history, offence type, etc. The relative homogeneity of the offenders in the studies, however, as well as the large amount of missing data, rendered many of these analyses untenable. On the other hand, this homogeneity increases our confidence in the generalizability of the findings to this population. Therefore, the analyses focus on six factors: random assignment, offender age, publication source, restorative justice model, entry point and control/comparison group type.

The mean effect sizes for each value of the moderator variable, along with their corresponding significance tests, are presented in Table 3. Although these variables did not yield significant between-group differences, studies using non-randomized comparisons and studies published in academic journals displayed a higher mean effect size than their counterparts. In addition, VOM models tended to display higher victim satisfaction rates than conferencing models when compared to the non-restorative approaches. The lack of significance between moderating variables might be due to the low number of effect sizes.

Table 3: Moderator Analyses for Victim Satisfaction

VARIABLE		N	EFFECT SIZE Unweighted	T value (p)
AGE	Youth	8	.20	-.09
	Adult	5	.19	(ns)
RANDOM ASSIGNMENT	Yes	3	.14	.94
	No	10	.21	(ns)
STUDY SOURCE	Published	3	.30	-1.42
	Unpublished	10	.16	(ns)
ENTRY POINT (earliest)	Pre-charge	6	.16	-.31
	Other entry points	6	.18	(ns)
ENTRY POINT (latest)	Pre-charge	3	.15	-.32
	Other entry points	9	.18	(ns)
MODEL	Conferencing	4	.14	.94
	V-O mediation	9	.21	(ns)
CONTROL GROUP	Non-participation	9	.22	.62
	Other control	6	.18	(ns)

v-o = victim-offender
ns = not significant

4.2 Offender Satisfaction

The overall mean effect size for the 13 tests of the impact of restorative justice programming on offender satisfaction was +0.10 (SD=.28), while the effect sizes ranged from +0.31 to -0.71 (see Figure 2). While offenders who participated in restorative justice programs displayed higher satisfaction with the process than their comparisons, the one-sample t-test indicated that this difference was not statistically significant. Since the 95 percent confidence interval included zero, this further decreased our confidence that these programs have had any discernible impact on offender satisfaction.

This conclusion is mitigated, however, by the finding that although there were two negative effect sizes contributing to this result, the -0.71 was a clear outlier. Moreover, given that the sample size used in this outlier study was extremely small (n=7), we removed the study from the analysis. This increased the mean effect size to +0.17 and substantially reduced the standard deviation (SD=.13). Furthermore, and more importantly, removal of this study resulted in the confidence interval not including zero, thus suggesting that these programs have a moderate to weak positive impact on offender satisfaction. The difference in offender satisfaction between restorative and non-restorative participation also becomes significant ($t(11) = 4.52$, $p < 0.01$). Interestingly, the -.71 effect size was drawn from the same post-sentence entry point program as the only negative victim satisfaction effect size.

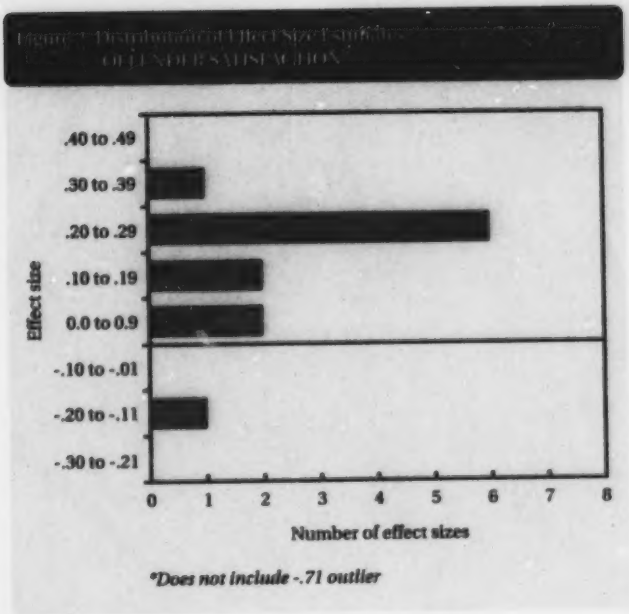

To account for this substantial discrepancy, we presented the results both with the outlier (Table 4.1) and without the outlier (Table 4.2). Given this extreme outlier, interpreting these results was inappropriate as the conclusions would be drastically different in each case based upon the inclusion or exclusion of one value.

4.3 Restitution Compliance

One of the potential advantages of a restorative justice approach is that it could be more effective in ensuring offender compliance with restitution agreements. This would be a significant contribution as the victims would have a greater likelihood of receiving compensation for the harm caused by the criminal activity and the offenders would be actively accepting responsibility. The results of the studies that included a measure of restitution compliance are reported below.

Only eight studies examined the impact of restorative justice programming on restitution compliance. Although this number may seem small, it may have been, in part, due to the inclusion criteria for this meta-analysis (i.e. the study used a comparison group). Overall, the mean effect size of +0.33 (SD=.24) was quite high, indicating that offenders who participated in restorative justice programs tended to have substantially higher compliance rates than offenders exposed to other arrangements. Furthermore, there was a great deal of variability in the effect sizes found in these studies, with values ranging from +0.63 to -0.02 (see Figure 3). Compared to the comparison/control groups not participating in a restorative justice program, offenders in the treatment groups were significantly more likely to complete restitution agreements ($t(7) = 3.87$, $p < 0.01$).

The small number of effect sizes (k=8) made conducting the moderator analyses inappropriate.

Figure 2: Distribution of Effect Size Estimates (OFFENDER SATISFACTION*)

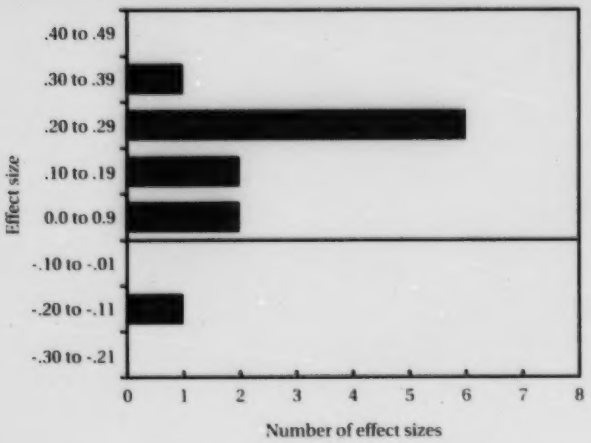

Does not include -.71 outlier

To account for this substantial discrepancy, we presented the results both with the outlier (Table 4.1) and without the outlier (Table 4.2). Given this extreme outlier, interpreting these results was inappropriate as the conclusions would be drastically different in each case based upon the inclusion or exclusion of one value.

4.3 Restitution Compliance

One of the potential advantages of a restorative justice approach is that it could be more effective in ensuring offender compliance with restitution agreements. This would be a significant contribution as the victims would have a greater likelihood of receiving compensation for the harm caused by the criminal activity and the offenders would be actively accepting responsibility. The results of the studies that included a measure of restitution compliance are reported below.

Only eight studies examined the impact of restorative justice programming on restitution compliance. Although this number may seem small, it may have been, in part, due to the inclusion criteria for this meta-analysis (i.e. the study used a comparison group). Overall, the mean effect size of +0.33 (SD=.24) was quite high, indicating that offenders who participated in restorative justice programs tended to have substantially higher compliance rates than offenders exposed to other arrangements. Furthermore, there was a great deal of variability in the effect sizes found in these studies, with values ranging from +0.63 to -0.02 (see Figure 3). Compared to the comparison/control groups not participating in a restorative justice program, offenders in the treatment groups were significantly more likely to complete restitution agreements ($t(7) = 3.87$, $p < 0.01$).

The small number of effect sizes (k=8) made conducting the moderator analyses inappropriate.

Table 4.1. Moderator Analyses for Offender Satisfaction (With Outlier)

VARIABLE		N	EFFECT SIZE Unweighted	T Value (p)
AGE	Youth	8	.15	-.47
	Adult	5	.05	(ns)
RANDOM ASSIGNMENT	Yes	4	.09	.17
	No	9	.12	(ns)
STUDY SOURCE	Published	1	.08	.00
	Unpublished	12	.11	(ns)
ENTRY POINT (earliest)	Pre-charge	8	.15	.17
	Other entry points	5	.03	(ns)
ENTRY POINT (latest)	Pre-charge	5	.09	-.13
	Other entry points	8	.11	(ns)
MODEL	Conferencing	6	.11	.12
	V-O mediation	7	.09	(ns)
CONTROL GROUP	Non-participation	8	.10	.02
	Other control	7	.10	(ns)

v-o = victim-offender
s = not significant

Table 4.2. Moderator Analyses for Offender Satisfaction (Without Outlier)

VARIABLE		N	EFFECT SIZE Unweighted	T Value (p)
AGE	Youth	8	.15	1.71
	Adult	4	.22	(ns)
RANDOM ASSIGNMENT	Yes	4	.09	1.33
	No	9	.21	(ns)
STUDY SOURCE	Published	1	.08	.00
	Unpublished	11	.18	(ns)
ENTRY POINT (earliest)	Pre-charge	8	.15	-1.02
	Other entry points	4	.22	(ns)
ENTRY POINT (latest)	Pre-charge	5	.09	-1.79
	Other entry points	7	.23	(ns)
MODEL	Conferencing	6	.11	.12
	V-O mediation	6	.23	(ns)
CONTROL GROUP	Non-participation	7	.21	1.93
	Other control	7	.10	(ns)

v-o = victim-offender
ns = not significant

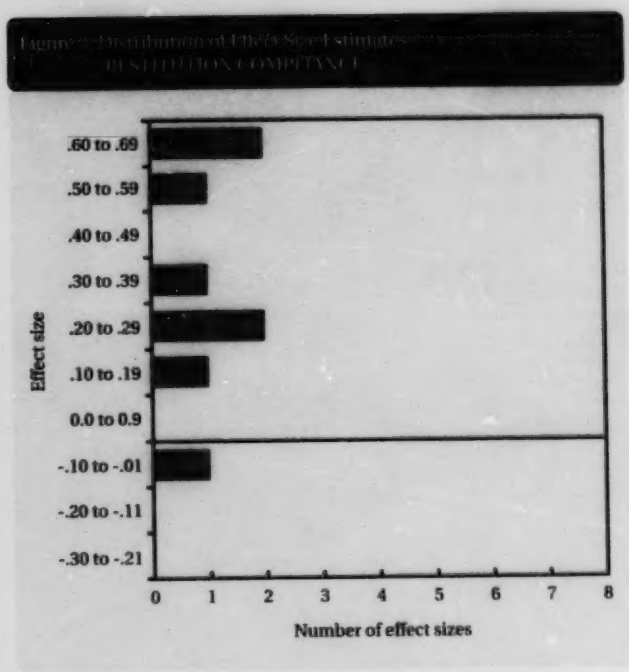

more than two thirds of the effect sizes were positive (72%). In other words, restorative justice programs, on average, yielded reductions in recidivism compared to non-restorative approaches to criminal behaviour. In fact, compared to the comparison/control groups that did not participate in a restorative justice program, offenders in the treatment groups were significantly more successful during the follow-up periods (t (31) = 2.88, $p < 0.01$).

4.4 Recidivism

Arguably, one of the most important outcome variables for any form of criminal justice intervention is recidivism. Considerable public and institutional support for correctional programming rests on its ability to reduce future criminal activity. Therefore, the ability of restorative justice programs to reduce recidivism was felt to be particularly important for this meta-analysis.

The overall mean effect size for the 32 tests that examined the effectiveness of restorative justice programming in reducing offender recidivism was +0.07 (SD=.13) with a 95 percent confidence interval of +0.12 to +0.02. Although the effect sizes ranged from +0.38 to -0.23,

One of the major areas of debate in the correctional treatment literature is the impact of different methodological and demographic characteristics on program effectiveness. Subsequently, we conducted moderator analyses to explore the impacts of several variables on recidivism reduction. The results of these analyses are presented in Table 5 and are discussed below.

As stated previously, one of the primary criticisms lodged against meta-analysis is its predominant reliance on published studies and the subsequent problem of potential publication bias. This issue has been addressed in the present meta-analysis by conducting searches of governmental and non-governmental reports, graduate theses and dissertations and by directly contacting researchers active in the field for

Figure 3: Distribution of Effect Size Estimates (RESTITUTION COMPLIANCE)

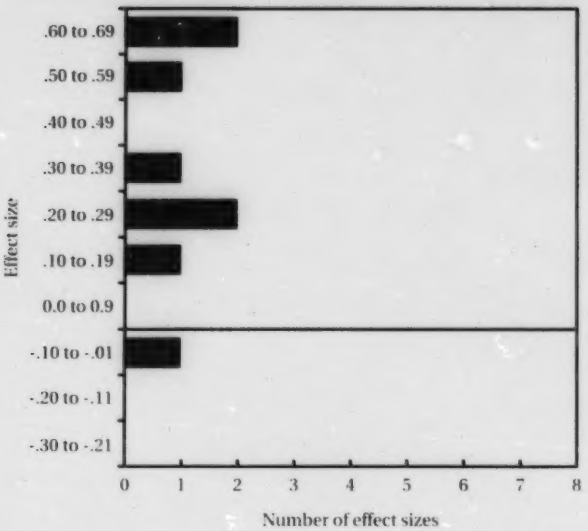

more than two thirds of the effect sizes were positive (72%). In other words, restorative justice programs, on average, yielded reductions in recidivism compared to non-restorative approaches to criminal behaviour. In fact, compared to the comparison/control groups that did not participate in a restorative justice program, offenders in the treatment groups were significantly more successful during the follow-up periods ($t(31) = 2.88$, $p < 0.01$).

One of the major areas of debate in the correctional treatment literature is the impact of different methodological and demographic characteristics on program effectiveness. Subsequently, we conducted moderator analyses to explore the impacts of several variables on recidivism reduction. The results of these analyses are presented in Table 5 and are discussed below.

4.4 Recidivism

Arguably, one of the most important outcome variables for any form of criminal justice intervention is recidivism. Considerable public and institutional support for correctional programming rests on its ability to reduce future criminal activity. Therefore, the ability of restorative justice programs to reduce recidivism was felt to be particularly important for this meta-analysis.

The overall mean effect size for the 32 tests that examined the effectiveness of restorative justice programming in reducing offender recidivism was +0.07 (SD=.13) with a 95 percent confidence interval of +0.12 to +0.02. Although the effect sizes ranged from +0.38 to -0.23,

As stated previously, one of the primary criticisms lodged against meta-analysis is its predominant reliance on published studies and the subsequent problem of potential publication bias. This issue has been addressed in the present meta-analysis by conducting searches of governmental and non-governmental reports, graduate theses and dissertations and by directly contacting researchers active in the field for

Figure 4: Distribution of Effect Size Estimates (RECIDIVISM)

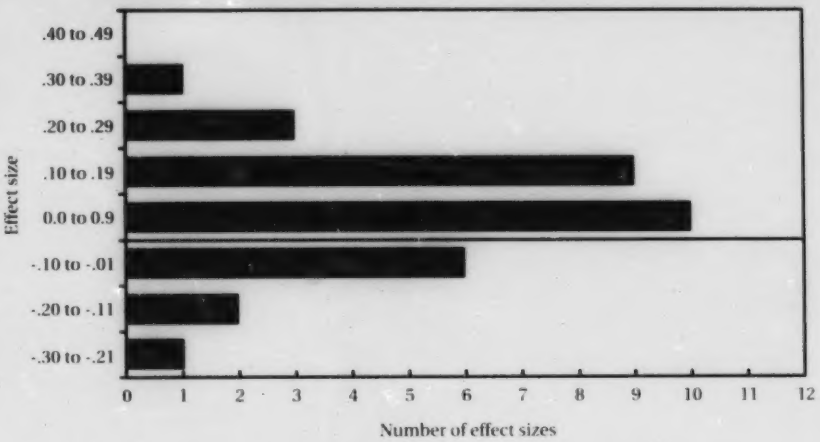

Table 5: Moderator Analyses for Recidivism

VARIABLE		N	EFFECT SIZE Unweighted	T value (p)
AGE	**Youth**	24	.06	.60
	Adult	8	.10	(ns)
RANDOM ASSIGNMENT	**Yes**	8	.06	.33
	No	24	.07	(ns)
STUDY SOURCE	**Published**	12	.12	-1.73
	Unpublished	20	.04	(ns)
ENTRY POINT (earliest)	**Pre-charge**	16	.07	.17
	Other entry points	16	.06	(ns)
ENTRY POINT (latest)	**Pre-charge**	8	.06	-.16
	Other entry points	24	.07	(ns)
MODEL	**Conferencing**	8	.06	.22
	V-O mediation	24	.07	(ns)
CONTROL TYPE	**Non-participation**	9	.02	-1.73
	Other control	31	.12	(ns)

v-o = victim-offender
ns = not significant

unpublished research. Nevertheless, we directly tested the impact of publication source on effect size. Inspection of Table 5 reveals that the mean effect size for studies from published sources was somewhat higher than the mean effect size found in unpublished sources. This, in combination with the difference reported in victim satisfaction rates, lends support to the "file-drawer" problem in meta-analytic work.

5.0 Discussion

Generally, compared to traditional non-restorative approaches, restorative justice was found to be more successful at achieving each of its four major goals. In other words, based on the findings of this meta-analysis, restorative justice programs are a more effective method of improving victim/offender satisfaction, increasing offender compliance with restitution, and decreasing the recidivism of offenders when compared to more traditional criminal justice responses (i.e. incarceration, probation, court-ordered restitution). In fact, restorative programs were significantly more effective than these approaches in all four outcomes (with the exclusion of the offender satisfaction outlier).

5.1 Self-Selection Bias

The positive results of this meta-analysis are tempered, however, by the self-selection bias evident in controlled outcome studies on restorative justice programs. Restorative justice, by its very nature, is a voluntary process. This creates a treatment group of participants (both offenders and victims) who have chosen to participate in the program and may therefore be more motivated than the control group. This concern is elevated by the high rate of attrition within many of the studies in this meta-analysis. McCold and Wachtel (1998), for example, found clear differences in the recidivism rates of restorative justice participants (20%) versus individuals who refused participation in the program (48%) versus the comparison group (35%). In fact, these authors argued that there was no treatment effect on recidivism from participation in restorative justice beyond a self-selection effect.

This is an inherent problem in restorative justice research. It is not possible to truly randomly assign participants to treatment and control conditions. Once an individual is forced to participate in a restorative justice program, most would argue that the program is no longer truly restorative. Given this, we believe that an alternative method of determining the effectiveness of restorative justice is necessary. We recommend administering questionnaires designed to measure participants' motivation prior to program participation. This would allow researchers to examine the motivation of the control group, restorative justice participants and those who refused participation. A research design such as this would provide a comparison of highly motivated, moderately motivated and unmotivated individuals in each group. If the satisfaction or recidivism rates, for example, were improved in the restorative justice group, and motivation was controlled for in the analysis, we would be more convinced that there is a treatment effect from participation in restorative justice processes.

Notwithstanding the issue of self-selection bias, the results of this meta-analysis, at present, represent the best indicator of the effectiveness of restorative justice practices (i.e. those individuals who choose to participate in restorative justice programs find the process satisfying, tend to display lower recidivism rates and are more likely to adhere to restitution agreements).

5.2 Appropriate Treatment

While the effects of restorative justice participation on recidivism remains somewhat uncertain due to the self-selection bias, many argue that it is naïve to believe that a time-limited intervention such as a VOM will have a dramatic effect on altering criminal and delinquent behaviour (Umbreit, 1994b). Additional factors, such as anti-social peers, substance abuse and criminogenic communities, which have been linked to criminal behaviour (Hawkins et al., 1998; Lipsey & Derzon, 1998), are not adequately addressed in the restorative process. Andrews and Bonta (1998) have also identified several criminogenic needs that they maintain are imperative to address in the treatment of offenders in order to reduce recidivism effectively. Generally, they identified anti-social attitudes, pro-criminal associates, personality factors, family factors and low levels of educational and employment attainment. In fact, previous meta-analytic work conducted by Dowden (1998) and Andrews et al. (1990) found that "appropriate" correctional treatment (i.e. those programs that adhered to the clinically relevant principles of risk, need and responsivity[2]) displayed an appreciably higher mean effect size (+.26 and +.30, respectively) for recidivism compared to the findings for restorative justice programs (+.07) presented here. In other words, although restorative justice programs may yield reductions in recidivism compared to more traditional criminal justice responses to crime, they did not have nearly as strong an impact on re-offending as psychologically informed treatment.

It has been argued, however, that restorative justice and rehabilitative treatment are rather complementary approaches (Crowe, 1998). The utilization, therefore, of both restorative justice processes and "appropriate treatment" as a comprehensive response to criminal behaviour would be a valuable and theoretically directed experiment. This combination would enable both approaches to capitalize on their strengths and minimize their weaknesses. More specifically, the restorative processes could increase victim/offender satisfaction and restitution compliance while the rehabilitative processes could have a significant impact on recidivism.

5.3 Moderating Variables

Although we did not discover any significant differences in reported outcomes based on model type (i.e.VOM versus conferencing), VOM models did have higher victim satisfaction ratings and offender satisfaction ratings (excluding the outlier). The low number of effect sizes, however, coupled with the lack of a significant difference, does not allow for a firm conclusion. Theoretically, the large number of participants in a conference compared to a VOM could be contributing to the reported lower victim/offender satisfaction ratings. There is concern in the restorative justice literature that coming to a

[2]For a detailed description of the principles of risk, need and responsivity and their importance in effective correctional treatment, see Andrews and Bonta (1998).

satisfactory agreement in a session is sometimes difficult, particularly when there are numerous individuals from various backgrounds participating in the process (Hooper & Busch, 1996). This possibility is certainly increased in the case of conferences.

Interestingly, we did not discover differences among programs that operate along different entry points to the criminal justice system, with the exception of offender satisfaction. This difference is not convincing, however, because of the outlier issue and the fact that the entry points were difficult to code (more than half of the programs had mixed entry points). Thus, we recommend that researchers more explicitly code the entry point for their program and/or separate the analyses by this variable.

There were several questions that we were unable to answer due to a lack of data reported in the literature. For example, we were interested in exploring whether the characteristics of the facilitator had a significant moderating impact on restorative justice program effectiveness. However, very few, if any of the studies, provided information concerning the education, professional background or training of the facilitators. This is particularly noteworthy as facilitators within restorative justice programs can have a significant impact on the outcome of a session. Support for this assertion may be found within the correctional treatment literature where program staff characteristics and behaviours have been found to have a significant impact on program effectiveness (Dowden & Andrews, under review). There was also rather limited data on additional important variables, such as the criminal history of the offenders (i.e. first-time offenders versus repeat offenders), the specific offences (i.e. minor versus serious offences, property versus violent offences), and the relationship between offenders and victims (i.e. family, neighbour, stranger).

In general, we were unable to provide an adequate explanation for the large range of reported effect sizes in each of the outcomes. It is possible that the significant factors in determining a more successful restorative justice program are those that were not reported in the literature (i.e. facilitator characteristics, offence types, criminal history). To facilitate a better understanding of the effectiveness of restorative justice, we recommend that future studies report outcomes, such as recidivism or satisfaction, separately for groups of offenders using such variables as gender, age, criminal history, offence types and relationship between victim and offender. In addition, we recommend that studies provide more detailed information on the processes used within the restorative justice programs and the facilitators.

5.4 Additional Research Issues

Another issue that future studies may wish to explore is the effect that offender compliance with restitution agreements has on victim satisfaction. The restrictions of meta-analytic procedures preclude such an analysis. Morris and Maxwell (1998), however, did report that the reason most frequently reported for victim dissatisfaction in an evaluation of a family group conference program in New Zealand was a failure to receive the appropriate restitution.

More empirical research into the restitution conditions (i.e. type of restitution, size of restitution, length of time given to comply) that lead to successful compliance would also be appropriate. Moreover, the same type of analysis could be completed on restitution conditions and victim/offender satisfaction.

And finally, there is no research in the literature that examines the longer term effects for victims who participate in a restorative justice process. An examination of whether victims still feel that they have experienced some closure and healing six months or a year after the restorative process would be beneficial.

6.0 Research Recommendations

Surprisingly, given the current level of restorative justice activity in Canada, there were only three Canadian studies and no appropriate empirical evaluations of circle sentencing models or healing circles. This is due, in some part, to our selection criteria, which required the use of a control/comparison group but also because the field of restorative justice research in Canada is not as well developed as it is in other countries. In addition, as with a large proportion of criminal justice research, there was a dearth of information on the effectiveness of restorative justice for female offenders. As such, we are recommending that future Canadian research focus on the following issues:

- more evaluations of restorative justice programs using randomly assigned treatment and control conditions with an examination of restorative justice participants' *motivation* in order to address the inherent self-selection bias;
- more specific reporting practices when presenting outcomes (i.e. by age groups, gender, criminal history, offence type);
- more detailed information in research reports/articles on the processes involved in the programs and program facilitators;
- the effectiveness of a combination of restorative justice and "appropriate treatment" approaches;
- the effectiveness of restorative justice for female offenders;
- controlled evaluations of circle sentencing models and healing circles;
- the relationship between restitution and satisfaction; and
- follow-up research into the longer term effects on victims.

7.0 Conclusion

The traditional criminal justice system, which has been often criticized as too formal, punitive and adversarial, is clearly changing. The large increase in the number of restorative justice programs operating in Canada is undoubtedly having an impact on criminal justice theory and practice. We are currently in a period of substantial change; but, as the results of this meta-analysis indicate, we are moving in a positive direction. The addition of restorative justice programs has enhanced victim satisfaction in a process that was, by its very nature, rather unsatisfactory. Moreover, this response to criminal behaviour has a strong impact by encouraging more offenders to take responsibility for their actions and repair through restitution some of the harm they have caused. And while the gains made in recidivism are not as strong as "appropriate correctional treatment," restorative justice does appear to reduce recidivism for those who choose to participate. Finally, offenders in restorative justice programs report moderate increases in satisfaction compared to offenders in the traditional system.

The proliferation of restorative justice programming worldwide is, therefore, not surprising. Both the theory and empirical research tend to offer support for such a response to criminal behaviour. The next critical step for both research and program development is to obtain a better understanding of the effect of self-selection bias that currently diminishes our confidence in these results. To more definitively claim restorative justice as an effective response to criminal behaviour, we need to be able to address this limitation inherent in restorative justice research methods.

8.0 Bibliography

**Indicates study used in meta-analysis*

Andrews, D.A., and Bonta, J. (1998). *Psychology of Criminal Conduct (2nd ed.).* Cincinnati, Oh.: Anderson Publishing.

Andrews, D.A., Zinger, I., Hoge, R., Bonta, J., Gendreau, P., and Cullen, F. (1990). Does correctional treatment work? A clinically relevant and psychologically informed meta-analysis. *Criminology* 28: 369–404.

Barnett, R. (1977). Restitution: A new paradigm of criminal justice. *Ethics* 87: 279–301.

Bazemore, G., and Schiff, M.F. (1996). Community justice/Restorative justice: Prospects for a new social ecology for community corrections. *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice* 20: 311–335.

Bazemore, G., and Walgrave, L. (1999). *Restorative Juvenile Justice: Repairing the Harm of Youth Crime.* Monsey, N.Y.: Criminal Justice Press.

Bonta, J., Law, M., and Hanson, R.K. (1998). The prediction of criminal and violent recidivism among mentally disordered offenders: A meta-analysis. *Psychological Bulletin* 123: 123–142.

*Bonta, J., Wallace-Capretta, S., and Rooney, J. (1998). *Restorative Justice: An Evaluation of the Restorative Resolutions Project.* Ottawa: Solicitor General Canada.

Braithwaite, J. (1989). *Crime, Shame and Reintegration.* Cambridge: Cambridge University Press.

_____. (1999). Restorative justice: Assessing optimistic and pessimistic accounts. In M. Tonry (ed.), *Crime and Justice: A Review of Research* 25: 1–127.

Cooper, H., and Rosenthal, R. (1980). Statistical versus traditional procedures for summarising research findings. *Psychological Bulletin* 87: 442–449.

Crowe, A.H. (1998). Restorative justice and offender rehabilitation: A meeting of the minds. *Perspectives: Journal of the American Probation and Parole Association* 22: 28–41.

*Davis, R.C. (1982). Mediation: The Brooklyn experiment. In R. Tomasic and M. Feeley (eds.), *Neighbourhood Justice: Assessment of an Emerging Idea.* New York: Longman Inc.

Dowden, C. (1998). "A Meta-analytic Examination of the Risk, Need and Responsivity Principles and Their Importance within the Rehabilitation Debate." Unpublished M.A. thesis. Ottawa: Psychology Department, Carleton University.

Dowden, C., and Andrews, D.A. (1999). What works for female offenders: A meta-analytic review. *Crime and Delinquency* 45: 438–452.

_____. (2000). Effective correctional treatment and violent re-offending: A meta-analysis. *Canadian Journal of Criminology* 42: 449–476.

_____. (under review). "The Importance of Staff Characteristics in Delivering Effective Correctional Treatment: A Meta-analytic Review of Core Correctional Practice." Manuscript submitted for publication.

Dowden, C., and Brown, S. (in press). The role of substance abuse factors in predicting recidivism: A meta-analysis. *Psychology, Crime, and Law.*

Eglash, A. (1977). Beyond restitution: Creative restitution. In J. Hudson and B. Galaway (eds.), *Restitution in Criminal Justice.* Lexington, Mass.: D.C. Heath.

*Evje, A., and Cushman, R.C. (2000). *A Summary of the Evaluations of Six California Victim Offender Reconciliation Programs.* The Judicial Council of California Administrative Office of the Courts, Center for Families, Children & the Courts.

Federal/Provincial/Territorial Working Group on Restorative Justice. (2000). *Restorative Justice in Canada: A Consultation Paper.* Ottawa: Department of Justice, Canada.

*Fercello, C., and Umbreit, M. (1998). *Client Evaluation of Family Group Conferencing in 12 Sites in 1st Judicial District of Minnesota.* Center for Restorative Justice & Mediation, School of Social Work, University of Minnesota.

Gendreau, P., Goggin, C., and Cullen, F. (1999). *The Effects of Prison Sentences on Recidivism.* Ottawa: Corrections Research Branch, Solicitor General of Canada.

Gendreau, P., Little, T., and Goggin, C. (1996). A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works! *Criminology* 34: 575–607.

Glass, G., McGaw, B., and Smith, M. (1981). *Meta-analysis in Social Research.* Newbury Park, Calif.: Sage.

Hanson, R.K., and Bussière, M. (1998). Predicting relapse: A meta-analysis of sexual offender recidivism studies. *Journal of Consulting and Clinical Psychology* 66: 348–362.

Hawkins, J.D., Herrenkohl, T., Farrington, D.P., Brewser, D., Catalano, R.F., and Harachi, T.W. (1998). A review of predictors of youth violence. In R. Loeber and D.P. Farrington (eds.), *Serious and Violent Juvenile Offenders: Risk Factors and Successful Interventions.* London: Sage.

Hooper, S., and Busch, R. (1996). Domestic violence and restorative justice initiatives: The risks of a new panacea. *Waikato Law Review, Special Issue: Domestic Violence* 4: 1–19.

Hughes, P., and Mossman, M.J. (2001). "Re-thinking Access to Criminal Justice in Canada: A Critical Review of Needs and Responses." Unpublished paper for the Department of Justice Canada.

LaPrairie, C. (1995). Altering course: New directions in criminal justice — Sentencing circles and family group conferences. *Australian and New Zealand Journal of Criminology, Special Issue: Crime, Criminology and Public Policy*: 78–99.

Latimer, J. (2001). A meta-analytic examination of youth delinquency, family treatment and recidivism. *Canadian Journal of Criminology* 43: 237–253.

Latimer, J., and Kleinknecht, S. (2000). *The Effects of Restorative Justice Programming: A Review of the Empirical Research Literature.* Ottawa: Research and Statistics Division, Department of Justice Canada.

Law Commission. (2000). *From Restorative Justice to Transformative Justice: Discussion Paper.* Ottawa: Law Commission of Canada.

Lipsey, M. (1995). What do we learn from 400 research studies on the effectiveness of treatment with juvenile delinquents? In J. McGuire (ed.), *What Works: Reducing Reoffending — Guidelines from Research and Practice.* Chichester, Eng.: John Wiley & Sons.

Lipsey, M., and Derzon, J. (1998). Predictors of violent or serious delinquency in adolescence and early adulthood: A synthesis of longitudinal research. In R. Loeber and D.P. Farrington (eds.), *Serious and Violent Juvenile Offenders: Risk Factors and Successful Interventions.* London: Sage.

Lipsey, M., and Wilson, D. (1993). The efficacy of psychological, educational, and behavioral treatment: Confirmation from meta-analysis. *American Psychologist* 48: 1181–1209.

Llewellyn, J., and Howse, R. (1998). *Restorative Justice: A Conceptual Framework.* Ottawa: Law Commission of Canada.

Losel, F. (1995). The efficacy of correctional treatment: A review and synthesis of meta-evaluations. In J. McGuire (ed.), *What Works: Reducing Re-offending — Guidelines from Research and Practice.* Chichester, Eng.: John Wiley & Sons.

Marshall, T. (1985). *Alternatives to Criminal Courts: The Potential for Non-judicial Dispute Resolution.* Brookfield, Ver.: Gower Publishing Co.

_____. (1999). *Restorative Justice: An Overview.* London: Home Office, Research Development and Statistics Directorate.

*McCold, P., and Stahr, J. (1996). "Bethlehem Police Family Group Conferencing Project." Paper presented to the American Society of Criminology Annual Meeting, Chicago, November 20–23, 1996.

*McCold, P., and Wachtel, B. (1998). *Restorative Policing Experiment: The Bethlehem Pennsylvania Police Family Group Conferencing Project — Summary.* Community Service Foundation, Pipersville, Penn.

*Moore, D., and Forsythe, L. (1995). *A New Approach to Juvenile Justice: An Evaluation of Family Conferencing in Wagga Wagga.* A report to the Criminology Research Council, Centre for Rural Social Research, Charles Sturt University, Wagga Wagga NSW, Australia.

Morris, A., and Maxwell, G. (1998). Restorative justice in New Zealand: Family group conferences as a case study. *Western Criminology Review* 1: 1–16.

*Niemeyer, M., and Shichor, D. (1996). A preliminary study of a large victim/offender reconciliation program. *Federal Probation* 60: 30–34.

*Nuffield, J. (1997). *Final Report — Evaluation of the Adult Victim-Offender Mediation Program, Saskatoon Community Mediation Services.* Saskatoon, Sask.: Saskatchewan Justice.

*Nugent, W.R., and Paddock, J.B. (1995). The effect of victim-offender mediation on severity of re-offence. *Mediation Quarterly* 12: 353–367.

*_____. (1996). Evaluating the effects of a victim-offender reconciliation program on re-offence. *Research on Social Work Practice* 6: 155–178.

Rosenthal, R. (1991). *Meta-analytic Procedures for Social Research.* Newbury, Calif.

*Roy, S. (1993). Two types of juvenile restitution programs in two Midwestern counties: A comparative study. *Federal Probation* 57: 48–53.

*Schneider, A.L. (1986). Restitution and recidivism rates of juvenile offenders: Results from four experimental studies. *Criminology* 24: 533–552.

*Sherman, L.W., and Strang, H. (2000). *Recidivism Patterns in the Canberra Reintegrative Shaming Experiments (RISE).* Centre for Restorative Justice, Research School of Social Sciences, Australian National University.

*Strang, H., Barnes, G.C., Braithwaite, J., and Sherman, L.W. (1999). *Experiments in Restorative Policing: A Progress Report on the Canberra Reintegrative Shaming Experiments (RISE).* Australian Federal Police and Australian National University.

*Umbreit, M.S. (1989). Crime victims seeking fairness, not revenge: Toward restorative justice. *Federal Probation* 53: 52–57.

_____. (1994a). *Victim Meets Offender: The Impact of Restorative Justice and Mediation.* Monsey, N.Y.: Criminal Justice Press.

*_____. (1994b). Crime victims confront their offenders: The impact of a Minneapolis mediation program. *Research on Social Work Practice* 4: 436–447.

*Umbreit, M.S., and Coates, R.C. (1993). Cross-site analysis of victim-offender mediation in four states. *Crime & Delinquency* 39: 565–585.

*Umbreit, M.S., Coates, R.C., Kalanj, B., Lipkin, R., and Petros, G. (1995). *Mediation of Criminal Conflict: An Assessment of Programs in Four Canadian Provinces — Executive Summary Report.* Center for Restorative Justice & Mediation, School of Social Work, University of Minnesota.

*Umbreit, M., and Fercello, C. (1997). *Interim Report: Client Evaluation of the Victim/Offender Conferencing Program in Washington County (MN).* Center for Restorative Justice & Mediation, School of Social Work, University of Minnesota.

*Umbreit, M.S., Warner Roberts, A., Kalanj, B., and Lipkin, R. (1996). *Mediation of Criminal Conflict in England: An Assessment of Services in Coventry and Leeds — Executive Summary.* Center for Restorative Justice & Mediation, School of Social Work, University of Minnesota.

*URSA Institute. (1993). *Final Evaluation Report: Community Involvement in Mediation of First and Second Time Juvenile Offenders Project of the Community Board Program of San Francisco.* Washington, D.C.: U.S. Department of Justice.

Van Ness, D., and Strong, K.H. (1997). *Restoring Justice.* Cincinnati, Oh.: Anderson Publishing.

Whitehead, J.T., and Lab, S.P. (1989). A meta-analysis of juvenile correctional treatment. *Journal of Research on Crime and Delinquency* 26: 276–295.

*Wynne, J. (1996). Leeds mediation and reparation service: Ten years' experience with victim-offender mediation. In B. Galaway and J. Hudson (eds.), *Restorative Justice: International Perspectives.* Monsey, N.Y.: Criminal Justice Press.

Zehr, H. (1990). *Changing Lenses: A New Focus for Crime and Justice.* Scottsdale, Penn.: Herald Press.

Zellerer, E. (1996). Community-based justice and violence against women: Issues of gender and race. *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice* 20: 233–244.

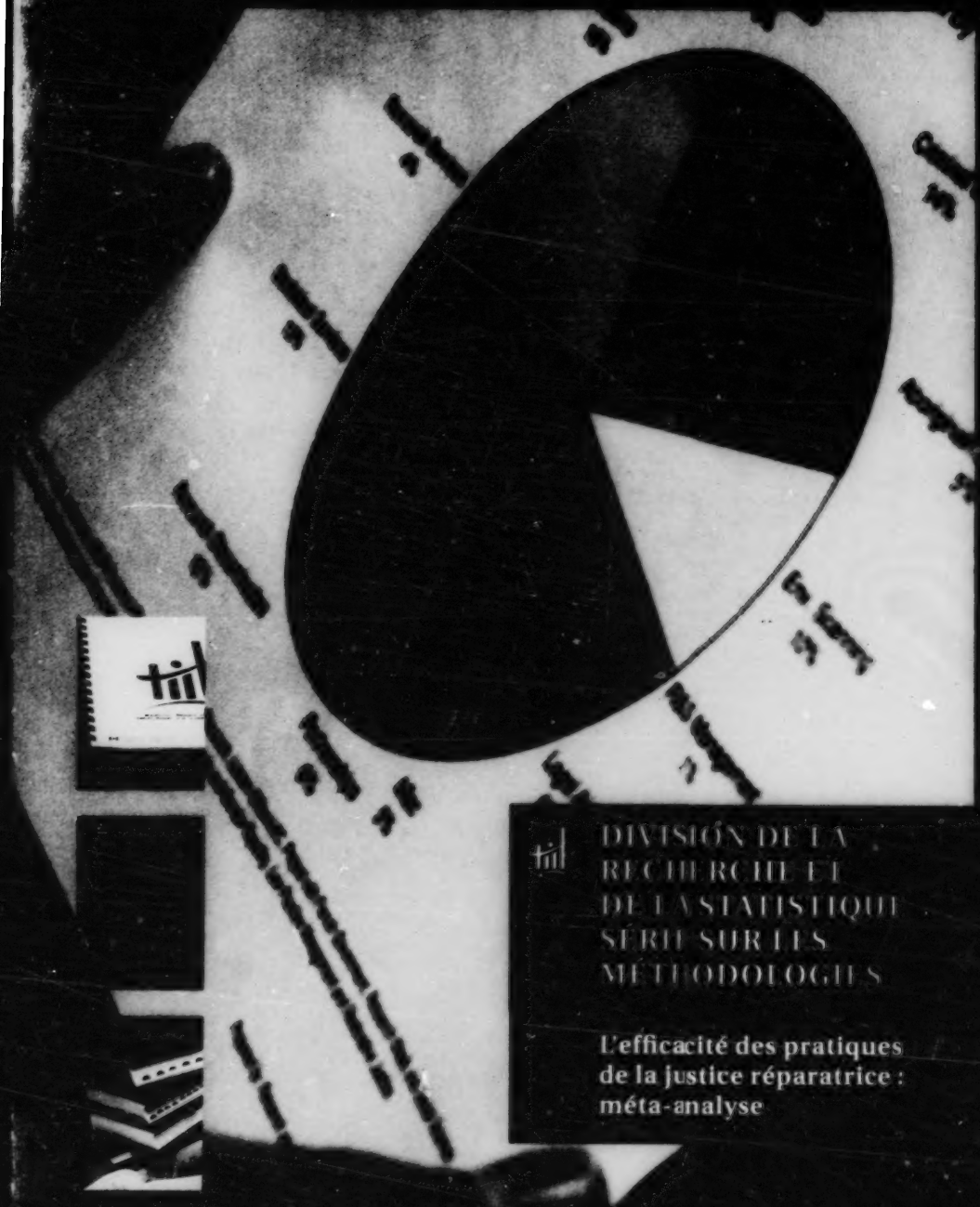

DIVISION DE LA RECHERCHE ET DE LA STATISTIQUE
SÉRIE SUR LES MÉTHODOLOGIES

L'efficacité des pratiques de la justice réparatrice : méta-analyse

Ministère de la Justice Canada
Department of Justice Canada
Canada

L'EFFICACITÉ DES PRATIQUES DE LA JUSTICE RÉPARATRICE : MÉTA-ANALYSE

Jeff Latimer
Agent principal de recherche
Division de la recherche et de la statistique

Craig Dowden
Candidat au doctorat
Faculté de psychologie de l'université Carleton

et

Danielle Muise
Adjointe de recherche
Division de la recherche et de la statistique

Division de la recherche
et de la statistique

2001

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et elles ne traduisent pas nécessairement le point de vue du ministère de la Justice du Canada.

Avant-propos

Il me fait plaisir de présenter *L'efficacité des pratiques en matière de justice réparatrice.* Il s'agit de la première d'une série de publications de la Division de la recherche et de la statistique qui esquissera le profil de méthodes de recherche novatrices en matière de politiques. Grâce à cette série, les lecteurs prendront connaissance de certains des travaux les plus intéressants et les plus progressistes réalisés par la Division. Chaque rapport de la série abordera une question de recherche en politiques liées à la justice examinée au moyen d'une méthode de recherche différente.

Dans la présent rapport, les auteurs se sont attaqués à une question plutôt difficile (La justice réparatrice représente-t-elle une réponse efficace au comportement criminel?) en utilisant des méthodes de recherche quantitatives globales. Bref, la méta-analyse signifie l'analyse d'analyses. Il s'agit de l'analyse statistique d'un ensemble d'études dans le but d'intégrer les divers résultats, souvent divergents, tirés d'un ensemble de documents. Ce récent rapport constitue un bon exemple de nos efforts de recherche visant à aider le Ministère à prendre des décisions fondées sur l'expérience clinique.

J'aimerais souligner la contribution de Jeff Latimer, agent principal de recherche, qui a géré ce projet de sa conception jusqu'au produit final en même temps qu'il contribuait aux rapports à titre de co-auteur.

Nous apprécierions tout commentaire concernant la série.

Roberta J. Russell, Ph.D.
Directrice, Division de la recherche et
de la statistique
Ministère de la Justice Canada

La Division de la recherche et de la statistique

Le personnel de la Division de la recherche et de la statistique rassemble des chercheurs en sciences sociales provenant d'une vaste gamme de domaines : criminologie, sociologie, anthropologie, éducation, statistique, sciences politiques psychologie et travail social.

Nous menons des recherches en sciences sociales afin de soutenir les activités et programmes du ministère de la Justice du Canada. Nous produisons également des données statistiques, dispensons des services méthodologiques et des conseils en matière d'analyse et réalisons des recherches sur l'opinion publique ainsi que des analyses exhaustives de l'environnement.

Nous reconnaissons que, pour être utile, la recherche doit être accessible. Dans la but de rendre nos recherches plus accessibles, nous avons mis au point de nouveaux produits adaptés aux besoins d'un groupe varié d'utilisateurs, tels des séries de recherches, des questions et réponses, des fiches documentaires et cette série sur les méthodologies.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos activités de recherche, visitez notre site Internet à l'adresse http://canada.justice.gc.ca/ps/rs.

Table des matières

Avant-propos ii

Remerciements iv

Liste des tableaux iv

Liste des figures iv

1.0 Introduction 1

2.0 Méta-analyse 3

3.0 Méthode 5

3.1 Analyse bibliographique : critères de détermination des études 5

3.2 Collecte des données : procédures de codage 6

3.3 Analyse des données : calculs de la valeur de l'effet 7

4.0 Résultats 9

4.1 Satisfaction de la victime 9

4.2 Satisfaction du délinquant 11

4.3 Conformité à l'accord de dédommagement 12

4.4 Récidive 14

5.0 Discussion 17

5.1 Biais du libre choix 17

5.2 Traitement approprié 18

5.3 Variables modératrices 18

5.4 Autres questions relatives à la recherche 19

6.0 Recommandations en matière de recherche 21

7.0 Conclusion 23

8.0 Bibliographie 25

Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement les personnes suivantes, qui ont formulé des observations constructives à propos d'une version antérieure du présent document : Roberta Russell, David Daubney, Danny Graham, Ivan Zinger, Kwing Hung et Daniel Antonowicz.

Nous adressons également nos remerciements aux nombreuses personnes qui ont posé des questions judicieuses et formulé des commentaires instructifs sur notre exposé de cette méta-analyse à la conférence *Restorative and Community Justice: Inspiring the Future*, tenue à Winchester (Angleterre) le 30 mars 2001.

Liste des tableaux

Tableau 1. Variables primaires de la méta-analyse 6

Tableau 2. Caractéristiques descriptives du programme ou de l'étude 9

Tableau 3. Analyses modératrices de la satisfaction de la victime 11

Tableau 4.1. Analyses modératrices de la satisfaction du délinquant (avec le cas particulier) 13

Tableau 4.2. Analyses modératrices de la satisfaction du délinquant (sans le cas particulier) 13

Tableau 5. Analyses modératrices de la récidive 15

Liste des figures

Figure 1. Distribution des estimations des valeurs de l'effet (SATISFACTION DE LA VICTIME) 10

Figure 2. Distribution des estimations des valeurs de l'effet (SATISFACTION DU DÉLINQUANT) 12

Figure 3. Distribution des estimations des valeurs de l'effet (CONFORMITÉ À L'ACCORD DE DÉDOMMAGEMENT) 14

Figure 4. Distribution des estimations des valeurs de l'effet (RÉCIDIVE) 15

1.0 Introduction

D'après les activités en cours au sein de l'administration publique et dans la société, la justice réparatrice, sous ses nombreuses formes, devient un élément de plus en plus important du courant dominant en criminologie. Même si la justice réparatrice a été évoquée pour la première fois dans les années 1970 par Barnett (1977) et Eglash (1977) dans le contexte du dédommagement, Marshall (1985), Braithwaite (1989), Zehr (1990) et Umbreit (1994a) l'ont associée plus clairement à la criminologie dans leurs ouvrages. Au lieu de mettre l'accent sur le débat entre la réadaptation traditionnelle et la justice rétributive, nombre de chercheurs et de décideurs considèrent désormais la justice réparatrice et, en particulier le concept de réparation, comme une troisième solution de rechange valable (Zehr, 1990). De nombreux pays ont adopté des méthodes fondées sur la justice réparatrice, dont le Canada, l'Angleterre, l'Australie, l'Écosse, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, les États-Unis, le Japon et plusieurs pays européens (Hughes et Mossman, 2001).

Malgré l'attention accrue accordée à la justice réparatrice, le concept demeure toujours difficile à définir, car de nombreuses réponses au comportement criminel peuvent se classer dans la catégorie de la justice réparatrice. L'expression « justice réparatrice » et des concepts comme la justice communautaire, la justice transformatrice, la criminologie de conciliation et la justice relationnelle ont été utilisés de façon interchangeable (Bazemore et Walgrave, 1999). Bien qu'une définition concise et acceptée universellement n'ait pas encore été établie, la définition de Tony F. Marshall semble englober les principaux principes de la justice réparatrice : « La justice réparatrice est un processus dans le cadre duquel toutes les parties touchées par une infraction se réunissent pour décider collectivement de la façon de faire face aux suites de l'infraction et à ses répercussions futures ». (citée dans Braithwaite (1999, p. 5)

Le paradigme de la justice réparatrice repose essentiellement sur l'hypothèse selon laquelle un crime est une violation des personnes et des relations (Zehr, 1990) et non uniquement une violation de la loi. Par conséquent, la réponse qui convient le mieux à un comportement criminel consiste à réparer les préjudices causés par l'acte illicite (Commission du droit. 2000). Le système de justice pénale devrait offrir aux personnes le plus directement touchées par le crime (la victime, le délinquant et la collectivité) la possibilité de se réunir pour discuter de l'incident et chercher à en arriver à une sorte d'entente sur les mesures susceptibles d'être prises pour apporter une réparation adéquate.

Selon Llewellyn et Howse (1998), les principaux éléments du processus de justice réparatrice sont l'expression de la volonté, la révélation de la vérité et la rencontre personnelle. Par conséquent, le processus doit être entièrement volontaire pour tous les participants; le délinquant doit accepter la responsabilité des préjudices causés et accepter de discuter ouvertement et honnêtement de son comportement criminel; et les participants doivent se rencontrer dans un cadre sûr et structuré pour s'entendre sur une méthode appropriée de réparation des préjudices.

Les modèles de justice réparatrice peuvent être regroupés en trois catégories : cercles, conférences et médiation entre la victime et le délinquant. Même s'ils diffèrent quelque peu sur le plan des pratiques, les principes invoqués dans chaque modèle demeurent semblables[1]. Un programme de justice réparatrice peut être lancé à toute étape du système de justice pénale, et il n'est pas nécessaire de l'utiliser uniquement à des fins de déjudiciarisation. À l'heure actuelle, il y a cinq points d'entrée

définis dans le système de justice pénale, où les délinquants peuvent être aiguillés vers un programme de justice réparatrice :

1. police (avant la mise en accusation);
2. procureur de la Couronne (après la mise en accusation);
3. tribunaux (avant l'imposition de la peine);
4. services correctionnels (après l'imposition de la peine);
5. libération conditionnelle (avant la révocation).

Les adeptes de la justice réparatrice soutiennent que le processus apporte des avantages aux victimes et aux délinquants en mettant l'accent sur le rétablissement de la victime au moyen de la réparation, des dommages-intérêts et de la guérison et en encourageant le délinquant à l'aide de la réparation, d'un traitement équitable et de la réadaptation (Van Ness et Strong, 1997). Dans le cadre de la réunion visant à rétablir les relations, la collectivité a également la possibilité de guérir, de se reconstituer et de se renforcer par suite de la réintégration des victimes et des délinquants (Llewellyn et Howse, 1998).

Malgré l'intérêt que suscite la justice réparatrice, il importe d'évaluer entièrement l'incidence de cette méthode sur plusieurs résultats importants. Les études d'évaluation précédentes dans ce domaine allaient des comptes rendus purement anecdotiques aux recherches plus rigoureuses à l'aide de groupes de référence et, dans certains cas, de la répartition au hasard dans ces groupes de contrôle et des groupes expérimentaux (Bonta, Wallace-Capretta et Rooney, 1998). Ces études portaient sur l'incidence de la justice réparatrice sur la satisfaction des victimes et des délinquants, la conformité à l'accord de dédommagement, la récidive, l'équité en matière de procédure et plusieurs autres aspects.

Étant donné que le domaine de la recherche sur la justice réparatrice s'est développé, il fallait regrouper l'ensemble des connaissances empiriques actuelles. À cet égard, plusieurs auteurs ont procédé récemment à un examen exhaustif de la littérature dans ce domaine de recherche (Braithwaite, 1999; Latimer et Kleinknecht, 2000; Marshall, 1999). Résumer les travaux de recherche au moyen de méthodes narratives ou qualitatives, cependant, ne permet peut-être pas d'analyser objectivement les données disponibles et de tirer les conclusions appropriées. Cooper et Rosenthal (1980), par exemple, ont mis directement à l'épreuve la fiabilité de la méthode consistant à faire la synthèse de la littérature au moyen d'examens narratifs d'un ensemble de sept études qui ont mesuré le rapport entre deux variables. Même si l'ensemble d'études a montré clairement qu'il y avait un rapport statistiquement significatif entre les variables, 73 % des évaluateurs ont trouvé que l'hypothèse était limitée ou qu'elle n'était pas étayée. On peut donc en conclure que les examens narratifs traditionnels ont perdu beaucoup de crédibilité et que l'incidence des erreurs de type II peut être courante. En outre, les critères de sélection des ouvrages pour un examen narratif sont rarement systématiques et constants. L'introduction de techniques de méta-analyse, toutefois, a constitué un pas important en avant pour ce qui est de résumer les travaux de recherche en offrant une méthode plus objective d'agrégation des connaissances.

[1]Pour un examen plus détaillé de la nature et des principes de la justice réparatrice et des modèles du programme de base, voir *La justice réparatrice au Canada : document de consultation (mai 2000)* préparé par le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la justice réparatrice et qu'on peut obtenir du ministère de la Justice du Canada (http://canada.justice.gc.ca/en/ps/voc/rjpap.html).

2.0 Méta-analyse

À l'instar des méthodes classiques de recherche quantitative, la méta-analyse comprend trois étapes de base :

1. analyse bibliographique — déterminer et recueillir les monographies pertinentes;
2. collecte de données — extraire les données au moyen de méthodes de codage déterminées au préalable;
3. analyse des données — analyser les données agrégées au moyen de méthodes statistiques.

Une méta-analyse peut être considérée comme une analyse statistique d'une série d'études qui portent sur l'ampleur d'un rapport entre deux ou plusieurs variables (Glass, McGaw et Smith, 1981). Ces études peuvent différer en ce qui concerne plusieurs caractéristiques importantes comme l'opérationalisation des variables indépendantes et dépendantes, la taille de l'échantillon, les techniques de sélection de l'échantillon et la qualité du plan d'échantillonnage. Les statistiques de la méta-analyse peuvent décrire la force type de l'effet à l'étude, le degré de signification statistique ainsi que la variabilité et elle peut permettre aux chercheurs d'explorer et de définir des variables potentiellement modératrices. Le résultat d'une méta-analyse est une valeur de l'effet, qui peut être interprétée comme l'effet estimatif de la variable indépendante sur la variable dépendante. Par exemple, si l'estimation moyenne de la valeur de l'effet est de +0,10, la variable indépendante représente une variation de 10 % de la variable dépendante (Rosenthal, 1991).

Les examens fondés sur la méta-analyse sont généralement considérés comme une méthode supérieure de synthèse des recherches par rapport aux examens narratifs classiques, car les premiers sont « plus systématiques, plus explicites, plus exhaustifs et plus quantitatifs » (Rosenthal, 1991, p. 17). Les techniques de méta-analyse ont été utilisées dans divers domaines comme l'éducation et la médecine, et elles ont été adoptées récemment en sciences sociales (Lipsey et Wilson, 1993). Dans le domaine de la recherche sur la justice pénale en particulier, les études faisant appel à la méta-analyse ont porté sur la prédiction (Bonta, Law et Hanson, 1998; Dowden et Brown, sous presse; Gendreau, Little et Goggin, 1996; Hanson et Bussière, 1998) et le traitement (Andrews et coll., 1990; Dowden et Andrews, 1999, 2000; Latimer, 2001; Lipsey, 1995; Losel, 1995; Whitehead et Lab, 1989) du comportement criminel.

Les critiques soutiennent que l'une des principales limites des techniques de méta-analyse est que les procédés d'échantillonnage sont biaisés en faveur de l'inclusion d'études dont la plus grande partie sont publiées. On soupçonne que la probabilité de publier une étude est accrue par la signification statistique des résultats de sorte que les études publiées ne sont pas réellement représentatives de l'ensemble des travaux de recherche effectués dans ce domaine. Par conséquent, une valeur de l'effet, fondée exclusivement sur les études publiées, peut surestimer le rapport. Ce phénomène appelé « problème du tiroir classeur » (Rosenthal, 1991, p. 103) donne à penser que si les études non publiées étaient incluses dans la méta-analyse, l'estimation de la valeur de l'effet serait plus faible.

Récemment, une méta-analyse préliminaire des programmes qui contenaient des éléments de justice réparatrice a été effectuée par Bonta, Wallace-Capretta et Rooney (1998); elle portait exclusivement sur leur rôle dans la réduction de la récidive. Les résultats ont révélé que ces programmes produisaient de faibles réductions de la récidive (+0,08). Cependant, les auteurs

ont eu recours à une définition opérationnelle très générale de la justice réparatrice, car ils ont pris en considération les ordonnances de dédommagement et les programmes de services communautaires. Cette définition est quelque peu problématique, car elle ne tient pas compte entièrement de certains des principes fondamentaux de la justice réparatrice — à savoir la nature volontaire de la participation du délinquant et de la victime et la rencontre personnelle. Il fallait donc agréger quantitativement les résultats de la littérature au moyen d'une définition plus précise de la justice réparatrice.

3.0 Méthode

Nous avons conçu une méta-analyse pour vérifier l'efficacité des pratiques de la justice réparatrice selon les méthodes de Rosenthal (1991). L'un des principaux problèmes à résoudre pour effectuer ce genre d'étude consiste à s'entendre sur une définition de la justice réparatrice. En général, il est beaucoup plus facile de définir une méthode non fondée sur la justice réparatrice que de donner une définition précise de la *justice réparatrice*. Aux fins de la présente méta-analyse, la définition opérationnelle suivante a été établie : *la justice réparatrice est une réponse volontaire et communautaire à un comportement criminel qui vise à réunir la victime, le délinquant et la collectivité afin de réparer les préjudices causés par le comportement criminel.*

Bien que cela soit discutable, il faut adopter une définition opérationnelle pour effectuer une étude. Par conséquent, pour la présente méta-analyse, les programmes qui contenaient des éléments relatifs à la « justice réparatrice » comme le dédommagement ou les services communautaires, mais qui ne visaient pas à réunir la victime, le délinquant et la collectivité n'ont pas été pris en considération. Cette définition nous a servi de guide pour la sélection des études à inclure dans la méta-analyse et nous a permis de nous assurer que nous examinions une réponse uniforme au comportement criminel.

Nous devions également définir des résultats appropriés mesurables et liés directement aux objectifs de la justice réparatrice. Même si plusieurs mesures des résultats ont été utilisées, nous avons choisi la satisfaction de la victime et du délinquant, la récidive et la conformité à l'accord de dédommagement, car il s'agissait des seuls facteurs suffisamment disponibles pour faire l'objet d'une méta-analyse. En outre, ces quatre résultats constituent des déterminants clairs et quantifiables de l'efficacité de la justice réparatrice.

3.1 Analyse bibliographique : critères de détermination des études

Pour déterminer les études admissibles à la méta-analyse, nous avons procédé à une recherche exhaustive des documents sur la justice réparatrice publiés au cours des 25 dernières années. Les études provenaient surtout d'Internet, de publications en sciences sociales ainsi que de rapports gouvernementaux et non gouvernementaux. Nous avons effectué une recherche secondaire en recourant aux bibliographies des études recensées et en contactant les chercheurs actifs dans le domaine pour déterminer les études nouvelles, non publiées et(ou) non découvertes. Nous avons établi un ensemble explicite de critères afin de choisir les études à inclure dans la méta-analyse.

1. L'étude portait sur un programme de justice réparatrice qui correspondait à notre définition opérationnelle.
2. Dans le cadre de l'étude, on avait eu recours à un groupe de contrôle ou de référence qui n'avait pas participé à un programme de justice réparatrice.
3. Au moins un des quatre résultats suivants a été observé pour le groupe étudié et le groupe de contrôle/référence : récidive, satisfaction de la victime, satisfaction du délinquant et(ou) conformité à l'accord de dédommagement.
4. Les renseignements statistiques présentés étaient suffisants pour permettre de calculer une valeur de l'effet.

3.2 Collecte des données : procédures de codage

Nous avons tiré les données normalisées qui figurent au tableau 1 de chaque étude au moyen d'un manuel de codage type. Au moment de la conception du manuel de codage, la définition de certaines variables peut poser un problème. Par exemple, dans plusieurs études, on a choisi d'opérationnaliser la récidive différemment. Conformément à la méthode de méta-analyse type, nous avons accepté les définitions multiples de la récidive (c.-à-d. une nouvelle condamnation au criminel, une nouvelle accusation au criminel, une infraction au pré-test et au post-test). Nous avons également accepté deux définitions de la conformité à l'accord de dédommagement (proportion de délinquants qui ont effectué le dédommagement et proportion de la somme versée en dédommagement par les délinquants).

Pour obtenir la valeur de l'effet moyenne globale dans les cas où des groupes de contrôle/référence multiples ont été utilisés dans une étude, nous avons combiné les résultats afin de produire une seule valeur de l'effet pour chaque programme. En outre, lorsque des périodes de suivi multiples ont été déclarées dans une étude, nous avons choisi la période à risque la plus longue. Afin d'examiner l'incidence de la période de suivi et l'utilisation de différents groupes de contrôle/référence, nous avons toutefois codé les valeurs de l'effet multiples pour chaque programme. Les résultats des deux méthodes de codage seront présentés séparément.

Comme une grande proportion des programmes acceptaient des candidats à de multiples points d'entrée, nous avons codé les points d'entrée les plus en amont et les plus en aval dans le système de justice pénale. Nous avons disposé ainsi de deux méthodes d'analyse du point d'entrée du programme et de son incidence ultérieure sur chaque résultat.

Même si nous avons indiqué les programmes qui ont réparti au hasard les participants dans les groupes étudiés et de contrôle, il convient de noter que cela peut induire en erreur. Les participants sont répartis au départ dans chaque groupe, mais la participation au programme de justice réparatrice est par définition volontaire de sorte que les participants peuvent choisir de se retirer d'un programme. Par conséquent, le problème du biais du libre choix,

Tableau 1. Variables primaires de la méta-analyse

INFORMATION SUR L'ÉTUDE
Année de l'étude
Auteur(s) de l'étude
Genre de publication
Pays où l'étude a eu lieu
CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME
Genre de programme de justice réparatrice
Point d'entrée dans le système de justice pénale
Formation, critères de sélection, expérience et niveau de scolarité du médiateur
Critères d'admissibilité des délinquants au programme
Existence de guides de formation ou de lignes directrices en matière de procédures
CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS
Antécédents criminels des délinquants
Genres d'infraction
Âge, sexe et origine ethnique des délinquants
Relations entre la victime et le délinquant
MESURES DES RÉSULTATS
Taux de conformité à l'accord de dédommagement
Taux de satisfaction de la victime
Taux de satisfaction du délinquant
Taux de récidive
CARACTÉRISTIQUES MÉTHODOLOGIQUES
Taille de l'échantillon
Répartition aléatoire dans les groupes de contrôle et les groupes étudiés
Durée du suivi de la récidive
Caractéristiques du groupe de contrôle/référence
Recours à un évaluateur indépendant

3.2 Collecte des données : procédures de codage

Nous avons tiré les données normalisées qui figurent au tableau 1 de chaque étude au moyen d'un manuel de codage type. Au moment de la conception du manuel de codage, la définition de certaines variables peut poser un problème. Par exemple, dans plusieurs études, on a choisi d'opérationnaliser la récidive différemment. Conformément à la méthode de méta-analyse type, nous avons accepté les définitions multiples de la récidive (c.-à-d. une nouvelle condamnation au criminel, une nouvelle accusation au criminel, une infraction au pré-test et au post-test). Nous avons également accepté deux définitions de la conformité à l'accord de dédommagement (proportion de délinquants qui ont effectué le dédommagement et proportion de la somme versée en dédommagement par les délinquants).

Pour obtenir la valeur de l'effet moyenne globale dans les cas où des groupes de contrôle/référence multiples ont été utilisés dans une étude, nous avons combiné les résultats afin de produire une seule valeur de l'effet pour chaque programme. En outre, lorsque des périodes de suivi multiples ont été déclarées dans une étude, nous avons choisi la période à risque la plus longue. Afin d'examiner l'incidence de la période de suivi et l'utilisation de différents groupes de contrôle/référence, nous avons toutefois codé les valeurs de l'effet multiples pour chaque programme. Les résultats des deux méthodes de codage seront présentés séparément.

Comme une grande proportion des programmes acceptaient des candidats à de multiples points d'entrée, nous avons codé les points d'entrée les plus en amont et les plus en aval dans le système de justice pénale. Nous avons disposé ainsi de deux méthodes d'analyse du point d'entrée du programme et de son incidence ultérieure sur chaque résultat.

Même si nous avons indiqué les programmes qui ont réparti au hasard les participants dans les groupes étudiés et de contrôle, il convient de noter que cela peut induire en erreur. Les participants sont répartis au départ dans chaque groupe, mais la participation au programme de justice réparatrice est par définition volontaire de sorte que les participants peuvent choisir de se retirer d'un programme. Par conséquent, le problème du biais du libre choix,

Tableau 1 : Variables primaires de la méta-analyse

INFORMATION SUR L'ÉTUDE
- Année de l'étude
- Auteur(s) de l'étude
- Genre de publication
- Pays où l'étude a eu lieu

CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME
- Genre de programme de justice réparatrice
- Point d'entrée dans le système de justice pénale
- Formation, critères de sélection, expérience et niveau de scolarité du médiateur
- Critères d'admissibilité des délinquants au programme
- Existence de guides de formation ou de lignes directrices en matière de procédures

CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS
- Antécédents criminels des délinquants
- Genres d'infraction
- Âge, sexe et origine ethnique des délinquants
- Relations entre la victime et le délinquant

MESURES DES RÉSULTATS
- Taux de conformité à l'accord de dédommagement
- Taux de satisfaction de la victime
- Taux de satisfaction du délinquant
- Taux de récidive

CARACTÉRISTIQUES MÉTHODOLOGIQUES
- Taille de l'échantillon
- Répartition aléatoire dans les groupes de contrôle et les groupes étudiés
- Durée du suivi de la récidive
- Caractéristiques du groupe de contrôle/référence
- Recours à un évaluateur indépendant

que la répartition au hasard vise à éliminer, demeure, car le taux d'attrition dans de nombreuses études était très élevé.

Pour comparer efficacement la satisfaction de la victime et du délinquant à l'égard de la justice réparatrice et des méthodes classiques, il a fallu créer une variable binaire de la satisfaction. À cette fin, nous avons codé les mesures *positives* de la satisfaction dans la catégorie « satisfait » et les réponses *neutres* et *négatives* dans la catégorie « non satisfait ». Par exemple, si une étude utilisait une échelle de cinq points pour mesurer la satisfaction (c.-à-d. très satisfait, assez satisfait, neutre, assez insatisfait et très insatisfait), nous avons considéré les deux catégories supérieures comme indiquant la satisfaction et les trois catégories inférieures, comme indiquant l'insatisfaction.

Dans certaines études, le nombre réel de victimes n'était pas indiqué, mais elles révélaient le pourcentage de victimes satisfaites par rapport au nombre de victimes insatisfaites. Dans ces cas, nous avons supposé que le nombre de victimes était égal au nombre de délinquants afin de calculer une valeur de l'effet. Dans une méta-analyse, il y a habituellement un arbitrage entre l'exhaustivité de la recherche et la précision des techniques de codage en raison des méthodes de rapport utilisées dans la plupart des études.

Pour vérifier la fiabilité des procédures de codage, une deuxième personne a codé six études choisies au hasard et contenant au total 15 valeurs de l'effet. Le taux de concordance entre les codeurs variait de 47 % à 100 %, le taux global de concordance étant de 91 %. En cas de mésentente entre les codeurs, les deux codeurs discutaient de l'écart jusqu'à ce qu'ils atteignent un consensus et cette décision était acceptée comme code final. Les variables inférieures à 80 % n'ont pas été incluses dans l'analyse.

3.3 Analyse des données : calculs de la valeur de l'effet

Nous avons établi les relations entre la participation à un programme de justice réparatrice et chacun des quatre résultats (récidive, satisfaction de la victime, satisfaction du délinquant et conformité à l'accord de dédommagement) à partir des statistiques brutes présentées dans chaque étude. Le coefficient phi (coefficient de corrélation de Pearson appliqué aux données dichotomiques) a servi d'estimation de la valeur de l'effet. Si les données nécessaires ne figuraient pas dans une étude, mais qu'il existait un rapport non significatif entre la participation à un programme de justice réparatrice et le résultat, la valeur de l'effet a été considérée comme nulle.

Après avoir calculé les valeurs de l'effet de chacune des études, nous avons procédé à une série d'analyses pour chacune des quatre mesures des résultats qui nous intéressaient. Tout d'abord, nous avons calculé la valeur de l'effet moyenne globale ainsi que les intervalles de confiance et l'écart type correspondants. Il convient de noter que nous avons calculé les valeurs de l'effet moyennes pondérées et non pondérées, mais que seules les estimations non pondérées ont servi à l'interprétation des résultats et dans les analyses modératrices. Nous avons procédé de cette façon parce que, comme nous l'avons indiqué plus haut, nous devions estimer le nombre réel de victimes, ce qui a réduit la fiabilité des estimations pondérées. En outre, les valeurs de l'effet moyennes pondérées n'étaient que légèrement inférieures ou supérieures aux valeurs de l'effet non pondérées et elles n'auraient pas entraîné une différence importante dans les résultats de l'analyse.

Nous avons également déterminé si la différence générale entre les groupes ayant participé à un programme de justice réparatrice

et les groupes de contrôle/référence qui n'y avaient pas participé était statistiquement significative en procédant à un test t à un seul échantillon. Cela permet de déterminer si la valeur de l'effet moyenne est très différente de zéro (une valeur de l'effet nulle indiquerait que la participation à un programme de justice réparatrice n'avait aucun effet sur les résultats ultérieurs). Nous avons effectué d'autres analyses pour déterminer si certaines variables comme les caractéristiques démographiques ou de l'étude avaient une incidence modératrice sur l'importance de la valeur de l'effet. Par exemple, si des renseignements adéquats étaient disponibles, nous essayions de déterminer si l'âge des membres de l'échantillon à l'étude (adulte par rapport à jeune) avait un effet important sur le résultat du programme. Nous avons obtenu ainsi un mécanisme permettant d'isoler les incidences d'un programme en particulier en vue d'une étude ultérieure.

4.0. Résultats

Vingt-deux études uniques portant sur l'efficacité de 35 programmes de justice réparatrice ont produit 66 valeurs de l'effet qui ont servi à la méta-analyse. Un résumé des caractéristiques de l'étude figure au tableau 2. Il convient de noter que les fréquences présentées au tableau 2 sont fondées sur les 35 programmes, à l'exception du genre de mesure du résultat et de la source de l'étude, qui sont fondés sur 66 valeurs de l'effet et 22 études uniques respectivement.

Les valeurs de l'effet provenaient en majorité des programmes qui visaient surtout les délinquants de sexe masculin (94 %) et jeunes (74 %). Fait intéressant, une grande partie des valeurs de l'effet était tirée d'études non publiées dans les revues spécialisées révisées par les pairs (55 %) ce qui, comme nous l'avons indiqué précédemment, n'est généralement pas le cas dans les méta-analyses.

Comme le montre le tableau 2, les études comprenaient généralement une ou plusieurs des mesures des résultats suivantes : satisfaction de la victime, satisfaction du délinquant, conformité à l'accord de dédommagement et réduction de la récidive. Chacune de ces questions fera l'objet d'un examen dans les sous-sections qui suivent.

Tableau 2 Caractéristiques des sujets du programme ou de l'étude

VARIABLE	FRÉQUENCE (%)
Modèle de justice réparatrice	
Conférence	11 (22,9 %)
Médiation entre la victime et le délinquant	27 (77,1 %)
Point d'entrée	
Avant la mise en accusation	7 (20,0 %)
Après la mise en accusation	6 (17,1 %)
Avant l'imposition de la peine	1 (2,9 %)
Après l'imposition de la peine	1 (2,9 %)
Mixte	20 (57,1 %)
Mesure du résultat	
Satisfaction de la victime	13 (19,7 %)
Satisfaction du délinquant	13 (19,7 %)
Conformité à l'accord de dédommagement	8 (12,1 %)
Récidive	32 (48,5 %)
Sexe	
Surtout masculin (>70 %)	33 (94,3 %)
Mixte	2 (5,7 %)
Origine ethnique	
Surtout blanc (>70 %)	14 (40,0 %)
Autre	2 (5,7 %)
Mixte/non précisé	19 (54,3 %)
Groupe d'âge	
Adulte	9 (25,7 %)
Jeune	26 (74,3 %)
Source de l'étude	
Publiée	10 (45,5 %)
Non publiée	12 (54,5 %)

4.1 Satisfaction de la victime

La valeur de l'effet moyenne globale des 13 tests de l'incidence des programmes de justice réparatrice sur la satisfaction de la victime était de +0,19 (ET = ,18), l'intervalle de confiance de 95 % variant de +0,30 à +0,08 (voir la figure 1). Même si les valeurs de l'effet variaient de +0,44 à -0,19, cette dernière valeur était la seule valeur négative observée dans la distribution. En d'autres termes, la participation à un programme de justice réparatrice a entraîné des cotes de satisfaction des victimes plus élevées comparativement au groupe de référence dans les 13 programmes examinés, sauf un.

Il convient de noter que le seul résultat négatif a été observé dans le seul programme offert au point d'entrée postérieur à l'imposition de la peine (ou services correctionnels). Comparativement aux victimes qui ont participé au système de justice traditionnel, les victimes qui ont participé aux processus de justice réparatrice étaient beaucoup plus satisfaites (t (12) = 3,89, p < 0,01).

4.0. Résultats

Vingt-deux études uniques portant sur l'efficacité de 35 programmes de justice réparatrice ont produit 66 valeurs de l'effet qui ont servi à la méta-analyse. Un résumé des caractéristiques de l'étude figure au tableau 2. Il convient de noter que les fréquences présentées au tableau 2 sont fondées sur les 35 programmes, à l'exception du genre de mesure du résultat et de la source de l'étude, qui sont fondés sur 66 valeurs de l'effet et 22 études uniques respectivement.

Les valeurs de l'effet provenaient en majorité des programmes qui visaient surtout les délinquants de sexe masculin (94 %) et jeunes (74 %). Fait intéressant, une grande partie des valeurs de l'effet était tirée d'études non publiées dans les revues spécialisées révisées par les pairs (55 %) ce qui, comme nous l'avons indiqué précédemment, n'est généralement pas le cas dans les méta-analyses.

Comme le montre le tableau 2, les études comprenaient généralement une ou plusieurs des mesures des résultats suivantes : satisfaction de la victime, satisfaction du délinquant, conformité à l'accord de dédommagement et réduction de la récidive. Chacune de ces questions fera l'objet d'un examen dans les sous-sections qui suivent.

Tableau 2. Caractéristiques descriptives du programme ou de l'étude

VARIABLE	FRÉQUENCE (%)
Modèle de justice réparatrice	
Conférence	8 (22,9 %)
Médiation entre la victime et le délinquant	27 (77,1 %)
Point d'entrée	
Avant la mise en accusation	7 (20,0 %)
Après la mise en accusation	6 (17,1 %)
Avant l'imposition de la peine	1 (2,9 %)
Après l'imposition de la peine	1 (2,9 %)
Mixte	20 (57,1 %)
Mesure du résultat	
Satisfaction de la victime	13 (19,7 %)
Satisfaction du délinquant	13 (19,7 %)
Conformité à l'accord de dédommagement	8 (12,1 %)
Récidive	32 (48,5 %)
Sexe	
Surtout masculin (>70 %)	33 (94,3 %)
Mixte	2 (5,7 %)
Origine ethnique	
Surtout blanc (>70 %)	14 (40,0 %)
Autre	2 (5,7 %)
Mixte/non précisé	19 (54,3 %)
Groupe d'âge	
Adulte	9 (25,7 %)
Jeune	26 (74,3 %)
Source de l'étude	
Publiée	10 (45,5 %)
Non publiée	12 (54,5 %)

4.1 Satisfaction de la victime

La valeur de l'effet moyenne globale des 13 tests de l'incidence des programmes de justice réparatrice sur la satisfaction de la victime était de +0,19 (ET = ,18), l'intervalle de confiance de 95 % variant de +0,30 à +0,08 (voir la figure 1). Même si les valeurs de l'effet variaient de +0,44 à -0,19, cette dernière valeur était la seule valeur négative observée dans la distribution. En d'autres termes, la participation à un programme de justice réparatrice a entraîné des cotes de satisfaction des victimes plus élevées comparativement au groupe de référence dans les 13 programmes examinés, sauf un.

Il convient de noter que le seul résultat négatif a été observé dans le seul programme offert au point d'entrée postérieur à l'imposition de la peine (ou services correctionnels). Comparativement aux victimes qui ont participé au système de justice traditionnel, les victimes qui ont participé aux processus de justice réparatrice étaient beaucoup plus satisfaites (t (12) = 3,89, $p < 0,01$).

Figure 1: Distribution des estimations des valeurs de l'effet (SATISFACTION DE LA VICTIME)

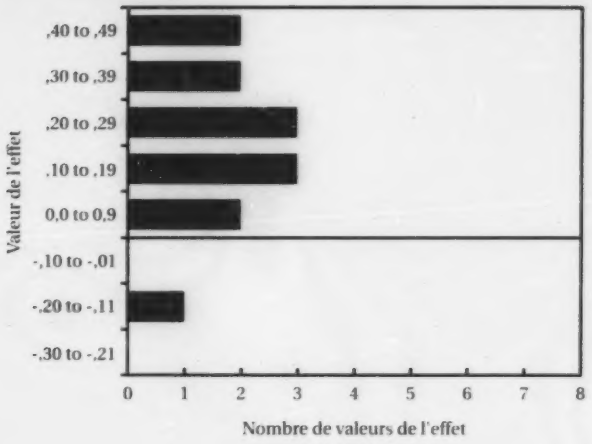

Étant donné l'éventail relativement étendu de valeurs de l'effet, nous avons effectué d'autres analyses pour déterminer si les caractéristiques de l'échantillon à l'étude ou des considérations méthodologiques pouvaient expliquer cette variabilité. Au début, nous avions espéré examiner un nombre relativement important de modérateurs éventuels comme le sexe, l'origine ethnique, les antécédents criminels, le genre d'infraction, etc. Malheureusement, l'homogénéité relative des délinquants visés dans les études ainsi que le volume important de données manquantes ont rendu bon nombre de ces analyses impossibles. D'autre part, cette homogénéité accroît notre confiance dans la possibilité d'étendre les conclusions à cette population. Par conséquent, les analyses dont il est fait état portent sur six facteurs : répartition au hasard, âge du délinquant, source de la publication, modèle de justice réparatrice, point d'entrée et genre de groupe de contrôle/référence.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous avons utilisé deux méthodes de codage pour saisir l'information sur le groupe de contrôle/référence utilisé dans les études. Nous avons d'abord combiné les groupes de contrôle/référence multiples de la même étude pour calculer une seule valeur de l'effet, puis nous avons calculé les valeurs de l'effet individuelles pour chaque groupe de contrôle/référence. Pour la comparaison des groupes de contrôle au tableau 3 (et dans les tableaux suivants), nous avons utilisé la deuxième technique de codage. Cela nous a permis de comparer les programmes de justice réparatrice dans le cas 1) des individus aiguillés vers le programme de justice réparatrice, mais qui ont refusé d'y participer; 2) de tous les autres genres de groupe de contrôle (c.-à-d. probation, tribunal, prison).

Les valeurs de l'effet moyennes pour chaque valeur de la variable modératrice ainsi que leurs tests de signification correspondants, sont présentés au tableau 3. Même si ces variables n'ont pas fait ressortir des différences importantes entres les groupes, les études faisant appel aux groupes de contrôle choisis au hasard et les études publiées dans les revues spécialisées ont produit une valeur de l'effet moyenne plus élevée que leurs contreparties. En outre, les modèles de médiation entre la victime et le délinquant avaient tendance à produire des taux de satisfaction des victimes plus élevés que les modèles de la conférence lorsqu'ils étaient comparés aux approches non réparatrices. Le manque de signification entre les variables modératrices pourrait être attribuable au faible nombre de valeurs de l'effet.

Tableau 3. Analyses modératrices de la satisfaction de la victime

VARIABLE		N	VALEUR DE L'EFFET Non pondérée	Valeur T (p)
ÂGE	Jeune	8	.20	-.09
	Adulte	5	.19	(ns)
RÉPARTITION AU HASARD	Oui	3	.14	.94
	Non	10	.21	(ns)
SOURCE DE L'ÉTUDE	Publiée	3	.30	-1.42
	Non publiée	10	.16	(ns)
POINT D'ENTRÉE (en amont)	Avant la mise en accusation	6	.16	-.31
	Autres points d'entrée	6	.18	(ns)
POINT D'ENTRÉE (en aval)	Avant la mise en accusation	3	.15	-.32
	Autres points d'entrée	9	.18	(ns)
MODÈLE	Conférence	4	.14	.94
	Médiation entre la victime et le délinquant	9	.21	(ns)
GROUPE DE CONTRÔLE	Non-participation	9	.22	.62
	Autre groupe de contrôle	6	.18	(ns)

ns = non significatif

4.2 Satisfaction du délinquant

La valeur de l'effet moyenne globale des 13 tests de l'incidence des programmes de justice réparatrice sur la satisfaction du délinquant était de +0,10 (ET=0,28), tandis que les valeurs de l'effet variaient de +0,31 à -0,71 (voir la figure 2). Une analyse plus poussée a révélé que cet écart était significatif, mais non statistiquement significatif, car les délinquants qui ont participé aux programmes de justice réparatrice ont enregistré un taux de satisfaction plus élevé à l'égard du processus que leurs contreparties. Comme l'intervalle de confiance de 95 % pour ces valeurs comprenait zéro, cela réduit notre confiance que ces programmes aient eu une incidence discernable sur la satisfaction du délinquant.

Cette conclusion est cependant tempérée par la constatation selon laquelle même s'il y avait deux valeurs de l'effet négatives qui contribuaient à ce résultat, la valeur de -0,71 était clairement un cas particulier. De plus, étant donné que la taille de l'échantillon utilisé dans cette étude aberrante était extrêmement petite (n=7), nous avons éliminé l'étude de l'analyse. Cela a porté la valeur de l'effet moyenne à +0,17 et réduit considérablement l'écart type (ET = 0,13). En outre, et fait plus important encore, par suite de l'élimination de cette étude, l'intervalle de confiance ne comprend pas zéro, ce qui donne à penser que ces programmes ont une incidence positive de modérée à faible sur la satisfaction du délinquant. La différence entre la participation à un programme de justice réparatrice et à un autre programme en ce qui concerne la satisfaction du délinquant devient également plus importante ($t(11) = 4,52$, $p < 0,01$). Fait intéressant, la valeur de l'effet de -,71 provient du même programme offert au point d'entrée postérieur à l'imposition de la peine que la seule valeur de l'effet négative de la satisfaction de la victime.

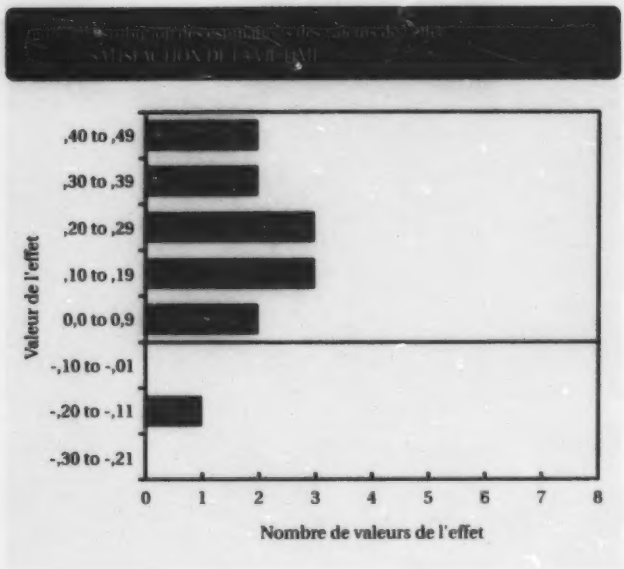

Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous avons utilisé deux méthodes de codage pour saisir l'information sur le groupe de contrôle/référence utilisé dans les études. Nous avons d'abord combiné les groupes de contrôle/référence multiples de la même étude pour calculer une seule valeur de l'effet, puis nous avons calculé les valeurs de l'effet individuelles pour chaque groupe de contrôle/référence. Pour la comparaison des groupes de contrôle au tableau 3 (et dans les tableaux suivants), nous avons utilisé la deuxième technique de codage. Cela nous a permis de comparer les programmes de justice réparatrice dans le cas 1) des individus aiguillés vers le programme de justice réparatrice, mais qui ont refusé d'y participer; 2) de tous les autres genres de groupe de contrôle (c.-à-d. probation, tribunal, prison).

Étant donné l'éventail relativement étendu de valeurs de l'effet, nous avons effectué d'autres analyses pour déterminer si les caractéristiques de l'échantillon à l'étude ou des considérations méthodologiques pouvaient expliquer cette variabilité. Au début, nous avions espéré examiner un nombre relativement important de modérateurs éventuels comme le sexe, l'origine ethnique, les antécédents criminels, le genre d'infraction, etc. Malheureusement, l'homogénéité relative des délinquants visés dans les études ainsi que le volume important de données manquantes ont rendu bon nombre de ces analyses impossibles. D'autre part, cette homogénéité accroît notre confiance dans la possibilité d'étendre les conclusions à cette population. Par conséquent, les analyses dont il est fait état portent sur six facteurs : répartition au hasard, âge du délinquant, source de la publication, modèle de justice réparatrice, point d'entrée et genre de groupe de contrôle/référence.

Les valeurs de l'effet moyennes pour chaque valeur de la variable modératrice ainsi que leurs tests de signification correspondants, sont présentés au tableau 3. Même si ces variables n'ont pas fait ressortir des différences importantes entres les groupes, les études faisant appel aux groupes de contrôle choisis au hasard et les études publiées dans les revues spécialisées ont produit une valeur de l'effet moyenne plus élevée que leurs contreparties. En outre, les modèles de médiation entre la victime et le délinquant avaient tendance à produire des taux de satisfaction des victimes plus élevés que les modèles de la conférence lorsqu'ils étaient comparés aux approches non réparatrices. Le manque de signification entre les variables modératrices pourrait être attribuable au faible nombre de valeurs de l'effet.

Tableau 3. Analyses modératrices de la satisfaction de la victime

VARIABLE		N	VALEUR DE L'EFFET Non pondérée	Valeur T (p)
ÂGE	Jeune	8	,20	-,09
	Adulte	5	,19	(ns)
RÉPARTITION AU HASARD	Oui	3	,14	,94
	Non	10	,21	(ns)
SOURCE DE L'ÉTUDE	Publiée	3	,30	-1,42
	Non publiée	10	,16	(ns)
POINT D'ENTRÉE (en amont)	Avant la mise en accusation	6	,16	-,31
	Autres points d'entrée	6	,18	(ns)
POINT D'ENTRÉE (en aval)	Avant la mise en accusation	3	,15	-,32
	Autres points d'entrée	9	,18	(ns)
MODÈLE	Conférence	4	,14	,94
	Médiation entre la victime et le délinquant	9	,21	(ns)
GROUPE DE CONTRÔLE	Non-participation	9	,22	,62
	Autre groupe de contrôle	6	,18	(ns)

ns = non significatif

4.2 Satisfaction du délinquant

La valeur de l'effet moyenne globale des 13 tests de l'incidence des programmes de justice réparatrice sur la satisfaction du délinquant était de +0,10 (ET=0,28), tandis que les valeurs de l'effet variaient de +0,31 à -0,71 (voir la figure 2). Une analyse plus poussée a révélé que cet écart était significatif, mais non statistiquement significatif, car les délinquants qui ont participé aux programmes de justice réparatrice ont enregistré un taux de satisfaction plus élevé à l'égard du processus que leurs contreparties. Comme l'intervalle de confiance de 95 % pour ces valeurs comprenait zéro, cela réduit notre confiance que ces programmes aient eu une incidence discernable sur la satisfaction du délinquant.

Cette conclusion est cependant tempérée par la constatation selon laquelle même s'il y avait deux valeurs de l'effet négatives qui contribuaient à ce résultat, la valeur de -0,71 était clairement un cas particulier. De plus, étant donné que la taille de l'échantillon utilisé dans cette étude aberrante était extrêmement petite (n=7), nous avons éliminé l'étude de l'analyse. Cela a porté la valeur de l'effet moyenne à +0,17 et réduit considérablement l'écart type (ET = 0,13). En outre, et fait plus important encore, par suite de l'élimination de cette étude, l'intervalle de confiance ne comprend pas zéro, ce qui donne à penser que ces programmes ont une incidence positive de modérée à faible sur la satisfaction du délinquant. La différence entre la participation à un programme de justice réparatrice et à un autre programme en ce qui concerne la satisfaction du délinquant devient également plus importante (t (11) = 4,52, $p < 0,01$). Fait intéressant, la valeur de l'effet de -,71 provient du même programme offert au point d'entrée postérieur à l'imposition de la peine que la seule valeur de l'effet négative de la satisfaction de la victime.

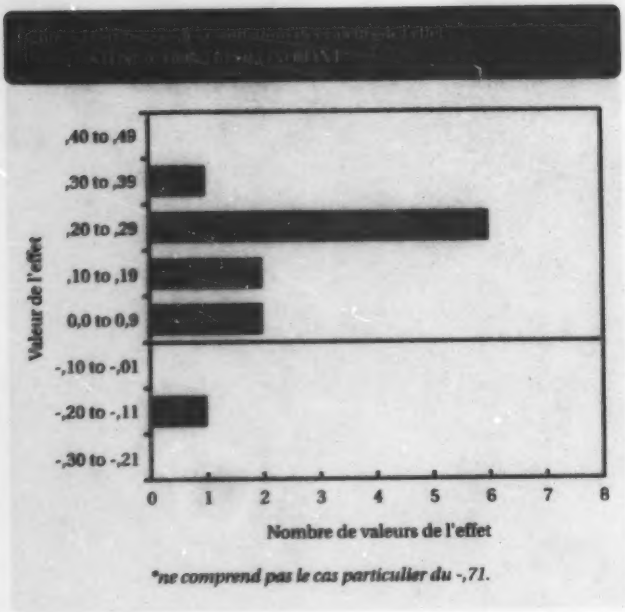

**ne comprend pas le cas particulier du -,71.*

Pour tenir compte de cet écart considérable, nous avons présenté les résultats avec le cas particulier (tableau 4.1) et sans le cas particulier (tableau 4.2). Compte tenu de ce cas particulier extrême, l'interprétation de ces résultats était inappropriée, car les conclusions seraient tout à fait différentes dans chaque cas fondé sur l'inclusion ou l'exclusion d'une valeur.

4.3 Conformité à l'accord de dédommagement

L'un des avantages éventuels de l'approche de la justice réparatrice est qu'elle pourrait être plus efficace pour assurer la conformité du délinquant aux accords de dédommagement. Cela serait une contribution importante, car les victimes auraient plus de chances de recevoir un dédommagement pour les préjudices causés par le crime, et les délinquants accepteraient concrètement la responsabilité de leurs actes. Les résultats des études portant sur la mesure de la conformité aux accords de dédommagement figurent ci-dessous.

Seules huit études ont porté sur l'incidence des programmes de justice réparatrice sur la conformité à l'accord de dédommagement. Bien que ce nombre puisse sembler faible, il peut être attribuable en partie aux critères d'inclusion de la présente méta-analyse (c.-à-d. que l'étude devait faire appel à un groupe de référence). Dans l'ensemble, la valeur de l'effet moyenne de +0,33 (ET=0,24) était assez élevée, ce qui indique que les délinquants qui ont participé aux programmes de justice réparatrice avaient généralement des taux de conformité beaucoup plus élevés que les délinquants ayant conclu d'autres arrangements. En outre, il y avait beaucoup de variation dans les valeurs de l'effet observées dans ces études, les valeurs allant de +0,63 à -0,02 (voir la figure 3). Comparativement aux groupes de référence/contrôle qui n'ont pas participé à un programme de justice réparatrice, les délinquants des groupes étudiés avaient beaucoup plus de chances de se conformer aux accords de dédommagement (t (7) = 3,87, $p < 0,01$).

Malheureusement, le petit nombre de valeurs de l'effet (k=8) a rendu la réalisation d'analyses modératrices inappropriée.

Figure 2: Distribution des estimations des valeurs de l'effet (SATISFACTION DU DÉLINQUANT)*

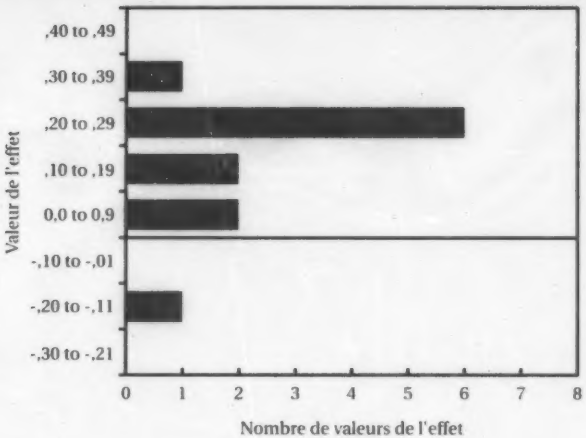

**ne comprend pas le cas particulier du -,71.*

Pour tenir compte de cet écart considérable, nous avons présenté les résultats avec le cas particulier (tableau 4.1) et sans le cas particulier (tableau 4.2). Compte tenu de ce cas particulier extrême, l'interprétation de ces résultats était inappropriée, car les conclusions seraient tout à fait différentes dans chaque cas fondé sur l'inclusion ou l'exclusion d'une valeur.

4.3 Conformité à l'accord de dédommagement

L'un des avantages éventuels de l'approche de la justice réparatrice est qu'elle pourrait être plus efficace pour assurer la conformité du délinquant aux accords de dédommagement. Cela serait une contribution importante, car les victimes auraient plus de chances de recevoir un dédommagement pour les préjudices causés par le crime, et les délinquants accepteraient concrètement la responsabilité de leurs actes. Les résultats des études portant sur la mesure de la conformité aux accords de dédommagement figurent ci-dessous.

Seules huit études ont porté sur l'incidence des programmes de justice réparatrice sur la conformité à l'accord de dédommagement. Bien que ce nombre puisse sembler faible, il peut être attribuable en partie aux critères d'inclusion de la présente méta-analyse (c.-à-d. que l'étude devait faire appel à un groupe de référence). Dans l'ensemble, la valeur de l'effet moyenne de +0,33 (ET=0,24) était assez élevée, ce qui indique que les délinquants qui ont participé aux programmes de justice réparatrice avaient généralement des taux de conformité beaucoup plus élevés que les délinquants ayant conclu d'autres arrangements. En outre, il y avait beaucoup de variation dans les valeurs de l'effet observées dans ces études, les valeurs allant de +0,63 à -0,02 (voir la figure 3). Comparativement aux groupes de référence/contrôle qui n'ont pas participé à un programme de justice réparatrice, les délinquants des groupes étudiés avaient beaucoup plus de chances de se conformer aux accords de dédommagement (t (7) = 3,87, $p < 0,01$).

Malheureusement, le petit nombre de valeurs de l'effet (k=8) a rendu la réalisation d'analyses modératrices inappropriée.

Tableau 4.1. Analyses modératrices de la satisfaction du délinquant (avec le cas particulier)

VARIABLE		N	VALEUR DE L'EFFET Non pondérée	Valeur T (p)
ÂGE	Jeune	8	,15	-,47
	Adulte	5	,05	(ns)
RÉPARTITION AU HASARD	Oui	4	,09	,17
	Non	9	,12	(ns)
SOURCE DE L'ÉTUDE	Publiée	1	,08	,00
	Non publiée	12	,11	(ns)
POINT D'ENTRÉE (en amont)	Avant la mise en accusation	8	,15	,17
	Autres points d'entrée	5	,03	(ns)
POINT D'ENTRÉE (en aval)	Avant la mise en accusation	5	,09	-,13
	Autres points d'entrée	8	,11	(ns)
MODÈLE	Conférence	6	,11	,12
	Médiation entre la victime et le délinquant	7	,09	(ns)
GROUPE DE CONTRÔLE	Non-participation	8	,10	,02
	Autre groupe de contrôle	7	,10	(ns)

ns = non significatif

Tableau 4.2. Analyses modératrices de la satisfaction du délinquant (sans le cas particulier)

VARIABLE		N	VALEUR DE L'EFFET Non pondérée	Valeur T (p)
ÂGE	Jeune	8	,15	1,71
	Adulte	4	,22	(ns)
RÉPARTITION AU HASARD	Oui	4	,09	1,33
	Non	9	,21	(ns)
SOURCE DE L'ÉTUDE	Publiée	1	,08	,00
	Non publiée	11	,18	(ns)
POINT D'ENTRÉE (en amont)	Avant la mise en accusation	8	,15	-1,02
	Autres points d'entrée	4	,22	(ns)
POINT D'ENTRÉE (en aval)	Avant la mise en accusation	5	,09	-1,79
	Autres points d'entrée	7	,23	(ns)
MODÈLE	Conférence	6	,11	,12
	Médiation entre la victime et le délinquant	6	,23	(ns)
GROUPE DE CONTRÔLE	Non participation	7	,21	1,93
	Autre groupe de contrôle	7	,10	(ns)

ns = non significatif

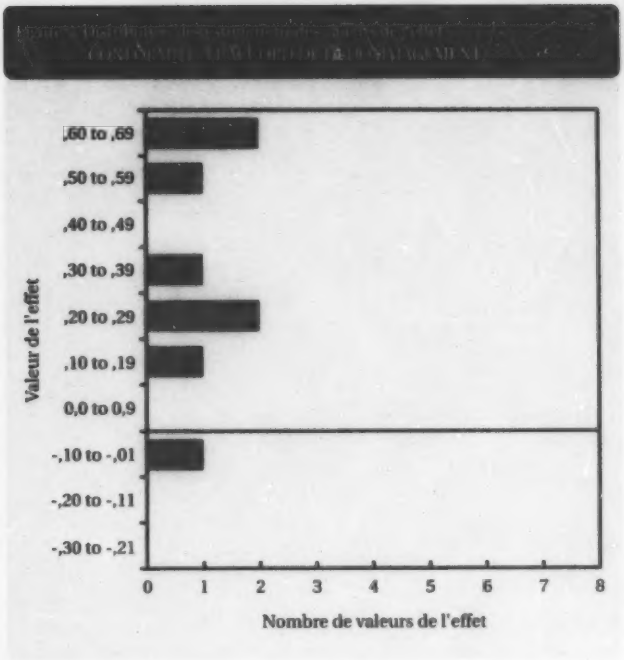

étaient positives (72 %). En d'autres termes, les programmes de justice réparatrice ont entraîné, en moyenne, des réductions de la récidive comparativement aux approches non réparatrices du comportement criminel. En fait, par rapport aux groupes de référence/contrôle qui n'ont pas participé à un programme de justice réparatrice, les délinquants des groupes étudiés ont obtenu des résultats de beaucoup supérieurs pendant les périodes de suivi (t (31) = 2,88, $p < 0,01$).

L'une des principales questions du débat dans la documentation sur le traitement correctionnel est l'incidence des différentes caractéristiques méthodologiques et démographiques sur l'efficacité des programmes. Par la suite, nous avons procédé à des analyses modératrices pour examiner les incidences de plusieurs variables sur la réduction de la récidive. Les résultats de ces analyses sont présentés au tableau 5 et ils sont examinés en détail ci-dessous.

4.4 Récidive

On peut soutenir que l'une des variables les plus importantes de toute intervention dans le système de justice pénale est la récidive. Une grande partie du soutien du public et des institutions à l'égard des programmes correctionnels repose sur sa capacité de réduire les activités criminelles futures. Par conséquent, la capacité des programmes de justice réparatrice a été jugée particulièrement importante pour la présente méta-analyse.

La valeur de l'effet moyenne globale pour les 32 tests sur l'efficacité des programmes de justice réparatrice pour la réduction de la récidive était de +0,07 (ET=0,13), l'intervalle de confiance de 95 % variant de +0,12 à +0,02. Même si les valeurs de l'effet variaient de +0,38 à -0,23, plus des deux tiers des valeurs de l'effet

Comme il a été mentionné précédemment, l'une des principales critiques adressées à la méta-analyse est le fait qu'elle a surtout recours à des études publiées et le problème ultérieur des biais éventuels dans la publication. Nous avons abordé cette question dans la présente méta-analyse en cherchant des rapports gouvernementaux et non gouvernementaux, des thèses de maîtrise ou de doctorat et des dissertations et en contactant directement les chercheurs actifs dans le domaine des recherches non publiées. Néanmoins, nous avons testé directement l'incidence de la

Figure 3: Distribution des estimations des valeurs de l'effet
(CONFORMITÉ À L'ACCORD DE DÉDOMMAGEMENT)

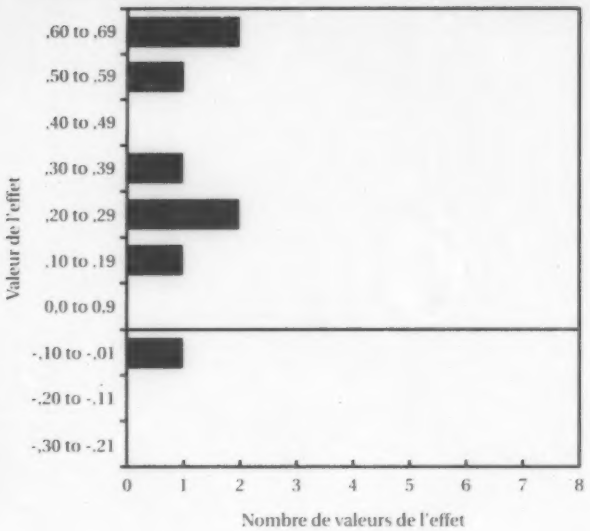

étaient positives (72 %). En d'autres termes, les programmes de justice réparatrice ont entraîné, en moyenne, des réductions de la récidive comparativement aux approches non réparatrices du comportement criminel. En fait, par rapport aux groupes de référence/contrôle qui n'ont pas participé à un programme de justice réparatrice, les délinquants des groupes étudiés ont obtenu des résultats de beaucoup supérieurs pendant les périodes de suivi ($t(31) = 2,88$, $p < 0,01$).

L'une des principales questions du débat dans la documentation sur le traitement correctionnel est l'incidence des différentes caractéristiques méthodologiques et démographiques sur l'efficacité des programmes. Par la suite, nous avons procédé à des analyses modératrices pour examiner les incidences de plusieurs variables sur la réduction de la récidive. Les résultats de ces analyses sont présentés au tableau 5 et ils sont examinés en détail ci-dessous.

4.4 Récidive

On peut soutenir que l'une des variables les plus importantes de toute intervention dans le système de justice pénale est la récidive. Une grande partie du soutien du public et des institutions à l'égard des programmes correctionnels repose sur sa capacité de réduire les activités criminelles futures. Par conséquent, la capacité des programmes de justice réparatrice a été jugée particulièrement importante pour la présente méta-analyse.

La valeur de l'effet moyenne globale pour les 32 tests sur l'efficacité des programmes de justice réparatrice pour la réduction de la récidive était de +0,07 (ET=0,13), l'intervalle de confiance de 95 % variant de +0,12 à +0,02. Même si les valeurs de l'effet variaient de +0,38 à -0,23, plus des deux tiers des valeurs de l'effet

Comme il a été mentionné précédemment, l'une des principales critiques adressées à la méta-analyse est le fait qu'elle a surtout recours à des études publiées et le problème ultérieur des biais éventuels dans la publication. Nous avons abordé cette question dans la présente méta-analyse en cherchant des rapports gouvernementaux et non gouvernementaux, des thèses de maîtrise ou de doctorat et des dissertations et en contactant directement les chercheurs actifs dans le domaine des recherches non publiées. Néanmoins, nous avons testé directement l'incidence de la

Figure 4. Distribution des estimations des valeurs de l'effet (RÉCIDIVE)

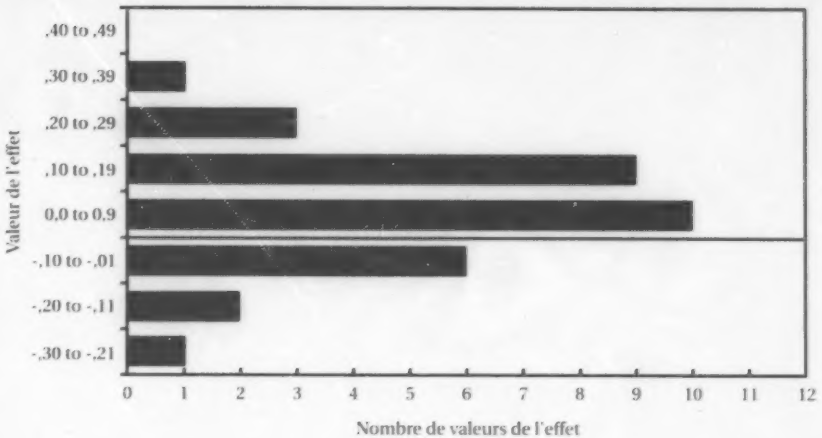

Tableau 5. Analyses modératrices de la récidive

VARIABLE		N	VALEUR DE L'EFFET Non pondérée	Valeur T (p)
ÂGE	Jeune	24	,06	,60
	Adulte	8	,10	(ns)
RÉPARTITION AU HASARD	Oui	8	,06	,33
	Non	24	,07	(ns)
SOURCE DE L'ÉTUDE	Publiée	12	,12	-1,73
	Non publiée	20	,04	(ns)
POINT D'ENTRÉE (en amont)	Avant la mise en accusation	16	,07	,17
	Autres points d'entrée	16	,06	(ns)
POINT D'ENTRÉE (en aval)	Avant la mise en accusation	8	,06	-,16
	Autres points d'entrée	24	,07	(ns)
MODÈLE	Conférence	8	,06	,22
	Médiation entre la victime et le délinquant	24	,07	(ns)
GENRE DE GROUPE DE CONTRÔLE	Non participation	9	,02	-1,73
	Autre groupe de contrôle	31	,12	(ns)

ns = non significatif

source de publication sur la valeur de l'effet. L'examen du tableau 5 révèle que la valeur de l'effet moyenne pour les études publiées était quelque peu supérieure à la valeur de l'effet moyenne dans les études non publiées. Ce phénomène ainsi que l'écart signalé dans les taux de satisfaction des victimes corroborent le problème du « tiroir classeur » dans la méta-analyse.

5.0 Discussion

En général, nous avons estimé que, comparativement aux approches non réparatrices classiques, la justice réparatrice permet mieux d'atteindre chacun de ses quatre objectifs principaux. En d'autres termes, d'après les conclusions de la présente méta-analyse, les programmes de justice réparatrice représentent une méthode plus efficace d'amélioration de la satisfaction de la victime et du délinquant, ils permettent aux délinquants de se conformer davantage aux accords de dédommagement et ils réduisent la récidive des délinquants par rapport aux solutions plus traditionnelles de la justice pénale (c.-à-d. incarcération, probation, ordonnance de dédommagement, etc.). En fait, les programmes de justice réparatrice étaient beaucoup plus efficaces que ces méthodes pour les quatre résultats (à l'exclusion du cas particulier de la satisfaction du délinquant).

5.1 Biais du libre choix

Les résultats positifs de la présente méta-analyse sont toutefois tempérés par le biais du libre choix, qui était évident dans les études sur les programmes de justice réparatrice. La justice réparatrice, de par sa nature même, est un processus volontaire. Il en résulte un groupe étudié de participants (délinquants et victimes) qui ont choisi de participer au programme et qui peuvent donc être plus motivés que le groupe de contrôle. Le taux élevé d'attrition dans nombre d'études de la méta-analyse corroborent cette préoccupation. McCold et Wachtel (1998), par exemple, ont constaté des différences évidentes dans les taux de récidive des participants aux programmes de justice réparatrice (20 %) par rapport aux personnes qui ont refusé de participer aux programmes (48 %) et comparativement au groupe de référence (35 %). En fait, ces auteurs soutiennent qu'il n'y avait aucun effet de traitement sur la récidive résultant de la participation à un programme de justice réparatrice autre que l'effet du libre choix.

Il s'agit d'un problème inhérent à la recherche sur la justice réparatrice. Il est impossible de répartir réellement au hasard des participants dans des groupes étudiés et des groupes de contrôle. Si un individu est forcé de participer à un programme de justice réparatrice, la plupart soutiendront que le programme n'est plus réellement un programme de justice réparatrice. Par conséquent, nous croyons qu'il faut recourir à une autre méthode pour déterminer l'efficacité de la justice réparatrice. Nous recommandons d'administrer des questionnaires conçus pour mesurer la motivation des participants avant qu'ils participent au programme. Cela permettrait aux chercheurs d'examiner la motivation du groupe de contrôle, des participants à un programme de justice réparatrice et de ceux qui refusent d'y participer. Un plan de recherche de ce genre permettrait d'établir une comparaison des individus très motivés, assez motivés et non motivés dans chaque groupe. Si les taux de satisfaction ou de récidive, par exemple, étaient améliorés dans le groupe de la justice réparatrice, et si nous tenions compte de la motivation, nous pourrions alors être davantage convaincus qu'il existe un effet de traitement résultant de la participation au processus de justice réparatrice.

Malgré la question du biais du libre choix, les résultats de la présente méta-analyse, à l'heure actuelle, représentent le meilleur indicateur de l'efficacité des pratiques en matière de justice réparatrice. Il semble, à tout le moins, que les individus qui choisissent de participer à des programmes de justice réparatrice trouvent le processus satisfaisant, qu'ils aient tendance à afficher des taux de récidive moins élevés et qu'ils risquent

davantage de se conformer aux accords de dédommagement.

5.2 Traitement approprié

Alors que les effets de la participation à un programme de justice réparatrice sur la récidive restent assez incertains en raison du biais du libre choix, plusieurs soutiennent qu'il est naïf de croire qu'une intervention limitée dans le temps comme la médiation entre la victime et le délinquant aura un effet spectaculaire sur la modification du comportement criminel et délinquant. D'autres facteurs, comme les pairs antisociaux, l'abus d'alcool et d'autres drogues et les collectivités criminogènes, qui ont été reliés au comportement criminel (Hawkins et coll, 1998; Lipsey et Derzon, 1998) ne sont pas abordés adéquatement dans le processus de justice réparatrice. Andrews et Bonta (1998) ont également défini plusieurs facteurs criminogènes qu'il est essentiel, à leurs yeux, d'aborder dans le traitement des délinquants afin de réduire efficacement la récidive. En général, ils ont recensé les attitudes anti-sociales, les associés ayant une propension au crime, les facteurs relatifs à la personnalité, les facteurs familiaux et les faibles niveaux d'instruction et d'emploi. En fait, les travaux antérieurs dans le domaine de la méta-analyse effectués par Dowden (1998) et Andrews et coll. (1990) ont montré qu'un traitement correctionnel « approprié » (c.-à-d. les programmes qui répondaient aux principes pertinents sur le plan clinique du risque, du besoin et de la réceptivité[2]) affichait une valeur de l'effet moyenne beaucoup plus élevée (+0,26 et 0,30 respectivement) pour la récidive que les résultats de la justice réparatrice (+0,07) présentés ici. En d'autres termes, même si les programmes de justice réparatrice peuvent produire une réduction de la récidive comparativement aux réponses plus classiques de la justice pénale au crime, ils n'avaient pas une incidence aussi forte sur la récidive qu'un traitement psychologique spécialisé.

Il semble, toutefois, que la justice réparatrice et un traitement de réadaptation soient des approches complémentaires (Crowe, 1998). Par conséquent, le recours aux processus de la justice réparatrice et à un « traitement approprié » à titre de réponse globale au comportement criminel serait une expérience valable en théorie. Cette combinaison permettrait de tirer parti des points forts des deux méthodes et de réduire au minimum leurs points faibles. Plus précisément, les processus de la justice réparatrice pourraient accroître la satisfaction de la victime et du délinquant et la conformité aux accords de dédommagement tandis que les processus de réadaptation pourraient avoir une incidence importante sur la récidive.

5.3 Variables modératrices

Même si nous n'avons pas observé de différences importantes dans les résultats signalés d'après le genre de modèle (c.-à-d. médiation entre la victime et le délinquant par rapport à conférence), les modèles de médiation entre la victime et le délinquant ont obtenu des taux de satisfaction de la victime et des taux de satisfaction du délinquant plus élevés (sauf pour le cas particulier). Le faible nombre de valeurs de l'effet, toutefois, ainsi que l'absence d'un écart important ne permettent pas de tirer une conclusion rigoureuse. En théorie, cependant, le grand nombre de participants à une conférence plutôt qu'à la médiation entre la victime et le délinquant pourrait contribuer aux taux de satisfaction moins élevés de la victime et du

[2]Pour une description détaillée des principes du risque, du besoin et de la réceptivité et de leur importance dans le traitement correctionnel efficace, voir Andrews et Bonta (1998).

délinquant. Dans la documentation sur la justice réparatrice, on se préoccupe du fait qu'il est parfois difficile d'en arriver à un accord satisfaisant au cours d'une séance, en particulier lorsque de nombreuses personnes aux antécédents variés participent au processus (Hooper et Busch, 1996). Cette possibilité est certainement accrue dans le cas des conférences.

Fait intéressant, nous n'avons pas décelé de différences entre les programmes offerts aux divers points d'entrée dans le système de justice pénale, sauf en ce qui concerne la satisfaction des délinquants. Cette différence n'est toutefois pas convaincante en raison du cas particulier et du fait que les points d'entrée étaient difficiles à coder (plus de la moitié des programmes avaient des points d'entrée mixtes). Par conséquent, nous recommandons que les chercheurs codent de façon plus explicite le point d'entrée de leur programme ou qu'ils séparent les analyses selon cette variable.

Malheureusement, il y avait plusieurs questions auxquelles nous n'avons pas pu répondre en raison du manque de données dans la littérature. Par exemple, nous désirions examiner si les caractéristiques de l'animateur avaient une incidence modératrice importante sur l'efficacité du programme de justice réparatrice. Toutefois, à peu près aucune étude ne donnait des renseignements sur le niveau d'études, les antécédents professionnels ou la formation des animateurs. Il vaut la peine de le signaler, car les animateurs des programmes de justice réparatrice peuvent avoir une incidence importante sur le résultat d'une séance. Les ouvrages sur le traitement correctionnel corroborent cette affirmation, car on y mentionne que les caractéristiques et les comportements du personnel du programme ont une incidence importante sur l'efficacité de celui-ci (Dowden et Andrews, à l'étude). De plus, il y avait des données assez limitées sur d'autres variables importantes comme les antécédents criminels des délinquants (c.-à-d. délinquants primaires par rapport aux récidivistes), les infractions précises (c.-à-d. infractions mineures par rapport à infractions graves, infractions contre les biens par rapport à crimes de violence) et les relations entre les délinquants et les victimes (c.-à-d. famille, voisin, étranger).

En général, nous n'avons pas pu donner une explication adéquate de la gamme étendue de valeurs de l'effet indiquées pour chacun des résultats. Il est possible que les facteurs importants de la détermination d'un programme de justice réparatrice plus efficace n'aient pas été indiqués dans la documentation (c.-à-d. caractéristiques du moniteur, genres d'infraction, antécédents criminels). Afin de favoriser une meilleure compréhension de l'efficacité de la justice réparatrice, nous recommandons que les futures études indiquent les résultats, comme la récidive ou la satisfaction, séparément pour les groupes de délinquants au moyen de variables comme le sexe, l'âge, les antécédents criminels, les genres d'infraction et les relations entre la victime et le délinquant. De plus, nous recommandons que les études présentent des renseignements plus détaillés sur les processus utilisés dans le cadre des programmes de justice réparatrice et par les moniteurs.

5.4 Autres questions relatives à la recherche

Une question que les futures études pourraient examiner est l'effet de la conformité des délinquants aux accords de dédommagement sur la satisfaction des victimes. Les restrictions résultant des procédures de la méta-analyse empêchent une telle analyse. Morris et Maxwell (1998), toutefois, ont signalé que la raison invoquée le plus souvent de l'insatisfaction de la victime dans une évaluation

d'un programme de conférence des familles en Nouvelle-Zélande était l'impossibilité d'obtenir un dédommagement adéquat. Il conviendrait également d'effectuer plus de travaux de recherche empiriques sur les conditions d'un dédommagement réussi (c.-à-d. le genre de dédommagement, l'importance de celui-ci, la période allouée pour s'y conformer). De plus, le même genre d'analyse pourrait être effectué au sujet des conditions du dédommagement et de la satisfaction de la victime et du délinquant. Enfin, il n'y a pas d'études concernant les effets à long terme sur les victimes qui participent à un processus de justice réparatrice. Il conviendrait d'effectuer à l'avenir des études sur les relations entre la conformité éventuelle à un accord de dédommagement et la satisfaction générale de la victime à l'égard de la justice réparatrice. En outre, il serait avantageux de déterminer si les victimes croient toujours qu'ils ont bénéficié d'un apaisement ou d'une guérison six mois ou un an après le processus de justice réparatrice.

6.0 Recommandations en matière de recherche

Fait surprenant, étant donné le niveau actuel d'activité en matière de justice réparatrice au Canada, seulement trois études ont été réalisées au Canada à ce sujet, et il n'y a eu aucune évaluation empirique des modèles du cercle de détermination de la peine ou du cercle de guérison. Cette situation est attribuable en partie à nos critères de sélection, qui exigeaient le recours à un groupe de contrôle/référence, mais également au fait que le domaine de la recherche sur la justice réparatrice au Canada n'est pas aussi développé que dans d'autres pays. De plus, tout comme pour une grande proportion des études sur la justice pénale, il y avait un manque de données sur l'efficacité de la justice réparatrice pour les délinquantes. Nous recommandons donc que les études futures au Canada portent sur les questions suivantes :

- davantage d'évaluations des programmes de justice réparatrice faisant appel à des conditions de traitement et de contrôle attribuées au hasard et assorties d'un examen de la *motivation* des participants au programme de justice réparatrice afin d'aborder la question du biais inhérent du libre choix;
- des pratiques de présentation des résultats plus précises (c.-à-d. selon le groupe d'âge, le sexe, les antécédents criminels et le genre d'infraction);
- des renseignements plus détaillés dans les rapports et articles de recherche sur les processus des programmes et les moniteurs des programmes;
- l'efficacité d'une combinaison de programmes de justice réparatrice et de « traitement approprié »;
- l'efficacité de la justice réparatrice dans le cas des délinquantes;
- des évaluations contrôlées des modèles du cercle de détermination de la peine et du cercle de guérison;
- les relations entre le dédommagement et la satisfaction;
- des études de suivi des effets à long terme sur les victimes.

7.0 Conclusion

Il est évident que le système de justice pénale traditionnel, qu'on a souvent jugé trop officiel, punitif et accusatoire, change actuellement. L'accroissement important du nombre de programmes de justice réparatrice en vigueur au Canada a sans aucun doute une incidence sur la théorie et la pratique de la justice pénale. Nous traversons actuellement une période de changement important. Mais comme l'indiquent les résultats de la présente méta-analyse, nous nous dirigeons dans la bonne direction. L'ajout de programmes de justice réparatrice a amélioré la satisfaction de la victime à l'égard d'un processus qui était, de par sa nature même, assez insatisfaisant. De plus, cette réponse au comportement criminel a une incidence importante en incitant plus de délinquants à assumer la responsabilité de leurs actes et à réparer certains des préjudices qu'ils ont causés en dédommageant leurs victimes. Bien que les gains réalisés en matière de récidive ne soient pas aussi importants que le « traitement correctionnel approprié », la justice réparatrice semble réduire la récidive dans le cas de ceux qui choisissent d'y participer. Enfin, la satisfaction des délinquants qui participent aux programmes de justice réparatrice connaît une hausse modérée comparativement à celle des délinquants du système classique.

La prolifération de programmes de justice réparatrice dans le monde entier n'est donc pas surprenante. La théorie et la recherche empirique corroborent généralement cette réponse au comportement criminel. La prochaine étape critique en matière de recherche et d'élaboration de programmes consiste à acquérir une meilleure compréhension de l'effet du biais du libre choix, qui réduit actuellement notre confiance dans ces résultats. Avant de soutenir que la justice réparatrice est une réponse efficace au comportement criminel, nous devons pouvoir aborder cette limite inhérente aux méthodes de recherche sur la justice réparatrice.

8.0 Bibliographie

**Désigne une étude utilisée dans la méta-analyse*

Andrews, D. A., I. Zinger, R. Hoge, J. Bonta, P. Gendreau et F. Cullen. « Does correctional treatment work? A clinically relevant and psychologically informed meta-analysis ». *Criminology*, nº 28, 1998, p. 369–404.

Andrews, D. A. et J. Bonta. *Psychology of Criminal Conduct (2e éd.)*. Cincinnati, OH: Anderson Publishing. 1998.

Barnett, R. (1977). « Restitution: A new paradigm of criminal justice ». *Ethics*, nº 87, 279–301.

Bazemore, G. et L. Walgrave. *Restorative Juvenile Justice: Repairing the Harm of Youth Crime*. Monsey, NY: Criminal Justice Press. 1999.

Bazemore, G. et M. F. Schiff. « Community Justice/ Restorative Justice: Prospects for a new social ecology for community corrections ». *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, nº 20, 1996, p. 311–335.

Bonta, J., M. Law et R. K. Hanson. « The prediction of criminal and violent recidivism among mentally disordered offenders: A meta-analysis ». *Psychological Bulletin*, nº 123, 1998, p. 123–142.

*Bonta, J., S. Wallace-Capretta et J. Rooney. *La justice réparatrice : évaluation du programme de solutions réparatrices*. Ottawa (Ontario) : Solliciteur général du Canada. 1998.

Braithwaite, J. *Crime, Shame and Reintegration*. Cambridge: Cambridge University Press. 1989.

Braithwaite, J. « Restorative justice: Assessing optimistic and pessimistic accounts ». In M. Tonry (éd.), *Crime and Justice: A Review of Research*, nº 25, 1999, p. 1–127.

Commission du droit. *De la justice réparatrice à la justice transformatrice : document de discussion*. Ottawa (Ontario) : Commission du droit du Canada. 2000.

Cooper, H. et R. Rosenthal. « Statistical versus traditional procedures for summarising research findings ». *Psychological Bulletin*, nº 87, 1980, p. 442–449.

Crowe, A. H. (1998). « Restorative justice and offender rehabilitation: A meeting of the minds ». *Perspectives: Journal of the American Probation and Parole Association*, nº 22, 1998, p. 28–41.

*Davis, R. C. « Mediation: The Brooklyn experiment ». Dans R. Tomasic et M. Feeley (éd.). *Neighbourhood Justice: Assessment of an Emerging Idea*. New York, NY: Longman Inc. 1982.

Dowden, C. (1998). *A Meta-analytic Examination of the Risk, Need and Responsivity Principles and their Importance within the Rehabilitation Debate*. Thèse de maîtrise inédite. Ottawa (Ontario) : Département de psychologie, Carleton University.

Dowden, C. et D. A. Andrews. « What works for female offenders: A meta-analytic review ». *Crime and Delinquency*, nº 45, 1999, p. 438–452.

Dowden, C. et D. A. Andrews. « Effective correctional treatment and violent re-offending: A meta-analysis ». *Canadian Journal of Criminology/ Revue canadienne de criminologie*, nº 42, 2000, p. 449–476.

Dowden, C. et D. A. Andrews (à l'étude). *The importance of staff characteristics in delivering effective correctional treatment: A meta-analytic review of core correctional practice*. Manuscrit présenté pour publication.

Dowden, C. et S. Brown (sous presse). « The role of substance abuse factors in predicting recidivism: A meta-analysis ». *Psychology, Crime, and Law*.

Eglash, A. « Beyond restitution: Creative restitution ». Dans J. Hudson et B. Galaway (éd.), *Restitution in Criminal Justice*. Lexington MA: D.C. Heath. 1977.

*Evje, A. et R. C. Cushman. *A Summary of the Evaluations of Six California Victim Offender Reconciliation Programs*. The Judicial Council of California Administrative Office of the Courts, Center for Families, Children & the Courts. 2000.

*Fercello, C. et M. Umbreit. *Client Evaluation of Family Group Conferencing in 12 Sites in 1st Judicial District of Minnesota*. Center for Restorative Justice & Mediation, School of Social Work, University of Minnesota. 1998.

Gendreau, P., T. Little et C. Goggin. « A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works! ». *Criminology*, nº 34, 1996, p. 575–607.

Gendreau, P., C. Goggin et F. Cullen. *The Effects of Prison Sentences on Recidivism*. Ottawa (Ontario) : Direction de la recherche correctionnelle, ministère du Solliciteur général du Canada. 1999.

Glass, G., B. McGaw et M. Smith. *Meta-analysis in Social Research*. Newbury Park, CA: Sage. 1981.

Groupe fédéral-provincial-territorial sur la justice réparatrice. *La justice réparatrice au Canada : document de consultation*. Ottawa (Ontario) : Ministère de la Justice, Canada. 2000.

Hanson, R. K. et M. Bussière. « Predicting relapse: A meta-analysis of sexual offender recidivism studies ». *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, nº 66, 1998, p. 348–362.

Hawkins, J.D., T. Herrenkohl, D. P. Farrington, D. Brewser, R. F. Catalano et T. W. Harachi. A review of predictors of youth violence. Dans R. Loeber et D. P. Farrington (éd.), *Serious and Violent Juvenile Offenders: Risk Factors and Successful Interventions*. London: Sage. 1998.

Hooper, S. et R. Busch. « Domestic Violence and Restorative Justice Initiatives: The Risks of a New Panacea ». *Waikato Law Review*, nº 4 : Special Issue on Domestic Violence. 1996.

Hughes, P. et M. J. Mossman. *Re-thinking Access to Criminal Justice in Canada: A Critical Review of Needs and Responses*. Document inédit pour le ministère de la Justice du Canada. 2001.

LaPrairie, C. « Altering course: New directions in criminal justice-Sentencing circles and family group conferences ». *Australian and New Zealand Journal of Criminology, Special Issue: Crime, Criminology and Public Policy*, 1995, p. 78–99.

Latimer, J. et S. Kleinknecht. *The Effects of Restorative Justice Programming: A Review of the Empirical Research Literature*. Ottawa (Ontario) : Division de la recherche et de la statistique, ministère de la Justice, Canada. 2000.

Latimer, J. (2001). « A meta-analytic examination of youth delinquency, family treatment and recidivism ». *Canadian Journal of Criminology/Revue canadienne de criminologie*, nº 43, p. 237–253.

Lipsey, M. et D. Wilson. « The efficacy of psychological, educational, and behavioral treatment: Confirmation from meta-analysis ». *American Psychologist*, nº 48, 1993, p. 1181–1209.

Lipsey, M. (1995). « What do we learn from 400 research studies on the effectiveness of treatment with juvenile delinquents? » Dans J. McGuire (éd.), *What Works: Reducing Reoffending — Guidelines from Research and Practice*. Chichester, Angleterre: John Wiley & Sons.

Lipsey, M. et J. Derzon. « Predictors of violent or serious delinquency in adolescence and early adulthood: A synthesis of longitudinal research ». Dans R. Loeber et D.P. Farrington (éd.), *Serious and Violent Juvenile Offenders: Risk Factors and Successful Interventions*. London: Sage. 1998.

Llewellyn, J. et R. Howse. *La justice réparatrice : cadre de réflexion*. Ottawa (Ontario) : Commission du droit du Canada. 1998.

Losel, F. (1995). « The efficacy of correctional treatment: A review and synthesis of meta-evaluations ». Dans J. McGuire (éd.), *What works: Reducing re-offending. Guidelines from research and practice*. Chichester, Angleterre : John Wiley & Sons.

Marshall, T. (1985). *Alternatives to Criminal Courts: The Potential for Non-judicial Dispute Resolution*. Brookfield, VT: Gower Publishing Co.

Marshall, T. (1999). *Restorative Justice: An Overview*. London, Angleterre : Home Office, Research Development and Statistics Directorate.

*McCold, P. et J. Stahr. *Bethlehem Police Family Group Conferencing Project*. Document présenté à l'assemblée annuelle de l'American Society of Criminology, Chicago, du 20 au 23 novembre 1996.

*McCold, P. et B. Wachtel. *Restorative Policing Experiment: The Bethlehem Pennsylvania Police Family Group Conferencing Project* — Summary. Community Service Foundation, Pipersville, Pennsylvania. 1998.

*Moore, D. et L. Forsythe. *A New Approach to Juvenile Justice: An Evaluation of Family conferencing in Wagga Wagga.* A report to the Criminology Research Council, Centre for Rural Social Research, Charles Sturt University, Wagga Wagga NSW, Australia. 1995.

Morris, A. et G. Maxwell. « Restorative justice in New Zealand: Family group conferences as a case study ». *Western Criminology Review*, n° 1. 1998.

*Niemeyer, M. et D. Shichor. « A preliminary study of a large victim/offender reconciliation program ». *Federal Probation*, n° 60, 1996, p. 30–34.

*Nuffield, J. *Final Report — Evaluation of the Adult Victim-Offender Mediation Program, Saskatoon Community Mediation Services.* Saskatoon (Saskatchewan) : Saskatchewan Justice. 1997.

*Nugent, W. R. et J. B. Paddock. « The effect of victim-offender mediation on severity of re-offence ». *Mediation Quarterly*, n° 12, 1995, p. 353–367.

*Nugent, W. R. et J. B. Paddock. « Evaluating the effects of a victim-offender reconciliation program on re-offence ». *Research on Social Work Practice*, n° 6, 1996, p. 155–178.

Presser, L. « Restorative justice and offender screening ». *Journal of Criminal Justice*, n° 27, 1999, p. 333–343.

Rosenthal, R. *Meta-analytic Procedures for Social Research.* Newbury, CA: Sage. 1991.

*Roy, S. « Two types of juvenile restitution programs in two Midwestern counties: A comparative study ». *Federal Probation*, n° 57, 1993, p. 48–53.

*Schneider, A. L. « Restitution and recidivism rates of juvenile offenders: Results from four experimental studies ». *Criminology*, n° 24, 1986, p. 533–552.

*Sherman, L. W. et H. Strang. *Recidivism Patterns in the Canberra Reintegrative Shaming Experiments (RISE).* Centre for Restorative Justice, Research School of Social Sciences, Australian National University. 2000.

*Strang, H., G. C. Barnes, J. Braithwaite et L. W. Sherman. *Experiments in Restorative Policing: A Progress Report on the Canberra Reintegrative Shaming Experiments (RISE).* Australian Federal Police and Australian National University. 1999.

*Umbreit, M. S. « Crime victims seeking fairness, not revenge: Toward restorative justice ». *Federal Probation*, n° 53, 1989, p. 52–57.

*Umbreit, M. S. « Crime victims confront their offenders: The impact of a Minneapolis mediation program ». *Research on Social Work Practice*, n° 4, 1994, p. 436–447.

*Umbreit, M. S. et R. B. Coates. « Cross-site analysis of victim-offender mediation in four states ». *Crime & Delinquency*, n° 39, 1993, p. 565–585.

Umbreit, M. S. (1994). *Victim Meets Offender: The Impact of Restorative Justice and Mediation.* Monsey, NY: Criminal Justice Press.

*Umbreit, M. S., R. C. Coates, B. Kalanj, R. Lipkin et G. Petros. *Mediation of Criminal Conflict: An Assessment of Programs in Four Canadian Provinces — Executive Summary Report.* Center for Restorative Justice & Mediation, School of Social Work, University of Minnesota. 1995.

*Umbreit, M. et C. Fercello. *Interim Report: Client Evaluation of the Victim/Offender Conferencing Program in Washington County (MN).* Center for Restorative Justice & Mediation, School of Social Work, University of Minnesota. 1997.

*Umbreit, M. S., A. Warner Roberts, B. Kalanj et R. Lipkin. *Mediation of Criminal Conflict in England: An Assessment of Services in Coventry and Leeds-Executive Summary.* Center for Restorative Justice & Mediation, School of Social Work, University of Minnesota. 1996.

*URSA Institute. *Final Evaluation Report: Community Involvement in Mediation of First and Second Time Juvenile Offenders Project of the Community Board Program of San Francisco.* U.S. Department of Justice. 1993.

Van Ness, D. et K. H. Strong. *Restoring Justice.* Cincinnati, OH: Anderson Publishing. 1997.

Whitehead, J.T. et Lab, S.P. (1989). A meta-analysis of juvenile correctional treatment. *Journal of Research on Crime and Delinquency*, 26, 276–295.

*Wynne, J. (1996). Leeds mediation and reparation service: Ten years experience with victim-offender mediation. In B. Galaway et J. Hudson (Eds.), *Restorative Justice: International Perspectives*. Monsey, N.Y.: Criminal Justice Press.

Zellerer, E. (1996). Community-based justice and violence against women: Issues of gender and race. *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, 20, 233–244.

Zher, H. (1990). *Changing Lenses. A New Focus for Crime and Justice*. Scottsdale, PA: Herald Press.